ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 8 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ VIA LES FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Des tentatives d'introduction de plus de 8 (huit) quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc ont été mises en échec lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 28 octobre au 3 novembre de l'année en cours, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient.» Ibn Khaldoun

Jeudi 25 Joumada El Ouela 1448 - 5 Novembre 2026 - N° 1424 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

EN QUALITÉ D'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

AHMED ATTAF REÇU PAR LE PRÉSIDENT DU NIGER



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été reçu, mercredi, par le président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, a indiqué un communiqué du ministère.

P.3

9E SESSION DE L'ASSEMBLÉE DE L'ALLIANCE SOLAIRE INTERNATIONALE

L'ALGÉRIE PREND PART À NEW DELHI À LA SÉANCE MINISTÉRIELLE

L'Algérie, représentée par une délégation conduite par l'ambassadeur d'Algérie en Inde, M. Abdenor Khelifi, a pris part, mercredi à New Delhi (Inde), à la séance ministérielle de la 9e session de l'Assemblée de l'Alliance solaire internationale (ISA).

P.4

RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT

DES EXPOSÉS SUR LES RÉSULTATS DU RECENSEMENT DU FONCIER ÉCONOMIQUE ET LE FINANCEMENT DES PROJETS UNIVERSITAIRES



P.16

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement, durant laquelle des exposés ont été présentés sur les résultats du recensement du foncier économique, l'état d'avancement des projets d'investissement, sur les mécanismes de financement des projets universitaires susceptibles d'être industrialisés et commercialisés, ainsi que sur le Plan national d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2035, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

SAHARA OCCIDENTAL

LE POLISARIO DISPONIBLE POUR UN PROCESSUS POLITIQUE GARANTISSANT LE DROIT DES SAHRAOUIS À L'AUTODÉTERMINATION

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères et des Affaires africaines, Mohamed Yeslem Beissat, a affirmé, mercredi, que le Front Polisario ne refusait pas les négociations avec le Maroc et demeurait disposé à s'engager dans un processus politique sérieux aboutissant à un règlement juste et durable de la question sahraouie afin de garantir au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

P.7

ACTUALITÉS NATIONALES

PARTENARIATS INDUSTRIELS ET THÉRAPIES INNOVANTES

L'ALGÉRIE ET LA SUISSE RENFORCENT LEUR COOPÉRATION PHARMACEUTIQUE

Afin d'examiner les voies et les moyens de renforcer les partenariats industriels, d'échanger les expertises et de développer les capacités nationales dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, a reçu l'ambassadrice de la Confédération suisse auprès de l'Algérie, Mme Marion Weichelt-Krupski, accompagnée d'une délégation du groupe Novartis, spécialisé dans le développement et la production de médicaments innovants et de thérapies géniques.

Par Ikram Haou

Durant cette rencontre, M. Ouacim Kouidri a examiné avec son invitée les activités du groupe Novartis en Algérie et à l'international, plus précisément son expertise et ses capacités dans le développement et la production de médicaments innovants, en sus de ses activités en matière de recherche scientifique et technologique, notamment dans les thérapies géniques et les biotechnologies avancées.

À cette occasion, le ministre a réaffirmé que le secteur de l'industrie pharmaceutique est disposé à accompagner les opérateurs économiques qui souhaitent développer leurs activités et investir en Algérie, afin de renforcer les partenariats industriels, le transfert d'expertises et de technologies modernes, ainsi que le développement des capacités nationales en la matière, a-t-il souligné.

Il a également évoqué l'importance stratégique du projet de l'Institut algérien de thérapie cellulaire et génique, en cours de réalisation par le groupe public Saidal en coopération avec des firmes étrangères de renom. Selon M. Kouidri, il s'agit d'un projet national ambitieux qui ouvre la voie aux technologies thérapeutiques avancées en Algérie et sert également à consolider les capacités de prise en charge des patients, à la pointe des dernières innovations scientifiques et médicales.



Le développement des thérapies géniques, qui ouvrent des perspectives prometteuses notamment dans le traitement de nombreuses pathologies incurables, l'élargissement de l'accès aux technologies thérapeutiques modernes, la souveraineté sanitaire nationale et l'élévation du niveau des prestations de santé offertes aux citoyens, contrairement aux traitements conventionnels, tous ces points positifs représentent une valeur ajoutée aux soins et aux services fournis par l'Institut, a ajouté le ministre.

De son côté, l'ambassadrice s'est félicitée de la qualité des relations bilatérales unissant les deux pays, en particulier dans le secteur de l'industrie pharmaceutique. Elle a exprimé son intérêt pour le renforcement de la coopération et l'élargissement de ses perspectives, à travers le développement de partenariats dans les médicaments innovants, les technologies thérapeutiques avancées et le transfert de technologie, conclut le communiqué.

Rappelant que le projet de l'Institut algérien de thérapie cellulaire et génique, dont la première pierre a été posée le 5 juillet 2026 par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion du 64e anniversaire de la Fête de l'indépendance, représente une avancée majeure pour le système de santé en Algérie, qui affiche une ambition croissante dans le domaine des thérapies innovantes à travers ce projet.

I.H

CONFÉRENCE DES ETATS PARTIES À LA CNUCC À VIENNE

LA DÉLÉGATION ALGÉRIENNE POURSUIT SA PARTICIPATION AUX TRAVAUX DES ORGANES SUBSIDIAIRES

La délégation algérienne, accompagnée de représentants de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), poursuit sa participation aux travaux des organes subsidiaires de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC), à Vienne (Autriche), indique mercredi un communiqué de la HATPLC.

La deuxième journée des travaux, qui se déroulent du 2 au 6 novembre au Centre international de Vienne, a été marquée mardi par "l'ouverture de la 15e réunion du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé de renforcer la coopération internationale au titre de la Convention".

Dans le même contexte, les travaux de "la 20e session du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur le recouvrement d'avoirs" ont été également ouverts, avec la tenue d'une réunion conjointe de ces deux organes avec le Groupe d'examen de l'application, laquelle a été consacrée à l'échange d'informations, de pratiques et d'expériences en matière de mise en œuvre de la Convention, ainsi qu'à l'examen des progrès accomplis dans l'exécution des mandats qui leur ont été confiés".

Dans son intervention, le représentant du ministère de la Justice a souligné "l'importance majeure que l'Algérie accorde au recouvrement des avoirs, en tant que principe fondamental consacré par la Convention". Il a, aussi, passé en revue "les principales avancées nationales dans ce domaine, notamment la promulgation de la loi n 25-14 portant code de procédure pénale, qui prévoit la création de l'Agence nationale chargée de la gestion des biens gelés, saisis ou confisqués, avec pour mission de préserver la valeur de ces biens et de prendre les mesures nécessaires au recouvrement des avoirs à l'étranger".

Il a, en outre, mis en avant "les efforts de l'Algérie en matière de coopération internationale, les autorités judiciaires algériennes ayant adressé à plusieurs pays un nombre de demandes de recouvrement de biens confisqués en vertu de décisions judiciaires définitives", appelant à "une action commune pour lever les entraves afin de parvenir à une coopération internationale efficace et réactive, et surmonter les difficultés entravant le recouvrement des avoirs, d'autant plus que cette restitution est une responsabilité partagée dont la réussite demeure tributaire de la volonté politique et d'une coopération internationale efficace".

A noter que la deuxième journée des travaux a été marquée par la présentation par le Secrétariat du rapport thématique sur "la mise en œuvre du chapitre V de la Convention relatif au recouvrement des avoirs, établi sur la base des conclusions de 138 examens de pays".

Les travaux se poursuivront, mercredi, avec un panel sur "le renforcement de la coopération entre les organes de lutte contre la corruption et les cellules de renseignement financier (CRF), en application de la résolution 11/8 de la Conférence des Etats parties", conclut le communiqué.

RA

PHARMACIE

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DES JOURNÉES NATIONALES DE LA PHARMACIE

La deuxième édition des Journées nationales de la pharmacie a été ouverte, mercredi, à l'Université Salah-Boubnider (Constantine 3), à l'initiative du département de pharmacie relevant de la Faculté de médecine de cet établissement universitaire.

Le programme scientifique de cette manifestation, qui réunit des spécialistes du domaine pharmaceutique issus de différentes universités du pays ainsi que de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), s'articule autour de quatre axes majeurs.

Ceux-ci portent notamment sur les "thérapies innovantes et biologiques, de l'accès au médicament à la prise en charge du patient", l'"innovation industrielle, la réglementation et la maîtrise de la qualité", ainsi que la "phytothérapie et la nutrition, de la tradition aux données scientifiques probantes", outre la valorisation des travaux des jeunes chercheurs.

Dans son allocution d'ouverture, la présidente du comité d'organisation, la professeure Sabah Benboudiaf, a souligné que le programme de cette manifestation scientifique, qui prévoit la présentation de plus de 30 communications et l'organisation d'ateliers pratiques, traduit une conviction commune quant à l'importance de l'interdisciplinarité entre les différentes spécialités pharmaceutiques, à même de permettre au pharmacien de répondre plus efficacement aux besoins des patients.

De son côté, la présidente du comité scientifique, la professeure AssiaMeradji, a mis en exergue la portée de cette deuxième édition des Journées nationales de la pharmacie, qu'elle a présentée comme un rendez-vous scientifique de référence au service du patient et du développement des sciences pharmaceutiques.

Organisée sur deux jours, les 4 et 5 novembre, sous le slogan "Innovation thérapeutique et technologique, phytothérapie et nutrition : la synergie des sciences pharmaceutiques au service du patient", cette manifestation ambitionne de constituer un espace d'échange et de partage d'expériences entre enseignants, chercheurs, praticiens hospitaliers, pharmaciens d'officine, industriels, représentants des autorités sanitaires et étudiants, selon les organisateurs.

R.S

ENTRE NOUS
Quotidien national d'information

Edité par
EURL Rocher du Faucon
au capital de 100.000 DA
Directeur de Publication
Nasser
Mouzaoui

Siège social
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er Mai – Alger.
Tél : 028 133 750
0558 765 425
0771 727 632
E-mail rocherdufaucon@gmail.com

"Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité"
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression d'Alger
Sia (centre)

DISTRIBUTION
Eurl Rocher du Faucon

ACTUALITÉS NATIONALES

EN QUALITÉ D'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

AHMED ATTAF REÇU PAR LE PRÉSIDENT DU NIGER

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été reçu, mercredi, par le président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, a indiqué un communiqué du ministère.

"M. Attaf a remis au président nigérien une lettre de la part de son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans laquelle il lui a fait part de la grande satisfaction de Monsieur le président de la République quant au niveau atteint par les relations bilatérales dans tous les domaines, ainsi que de sa détermination à continuer d'œuvrer avec lui pour consolider et renforcer ces relations", précise le communiqué.

A cette occasion, les deux parties ont examiné les



derniers développements dans le Sahel, ainsi que les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Dans ce contexte, le ministre d'Etat a souligné que "l'Algérie est disposée à œuvrer avec tous les pays de la région en faveur du soutien de la sécurité et de la stabilité, et du renforcement de la coordination et de la coopération conjointe au mieux des intérêts des pays et des peuples de la région", conclut la même source.

RA

M. ATTAF S'ENTRETIENT AVEC SON HOMOLOGUE NIGÉRIEN

Dans le cadre de la visite qu'il effectue en République du Niger, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu, mercredi, des entretiens avec son homologue nigérien, M. Bakary Yaou Sangaré, indique un communiqué du ministère.

Ces entretiens ont permis de passer en revue l'état des relations bilatérales entre les deux pays frères et d'examiner les perspectives de leur renforcement et de la promotion de la coopération conjointe dans les différents domaines, précise le communiqué. Dans ce contexte, les deux ministres se sont félicités des progrès réalisés dans la mise en œuvre des projets et des engagements approuvés par les dirigeants des deux pays, M. Abdelmadjid Tebboune et M. Abdourahamane Tiani, saluant le rythme des avancées enregistrées, qui traduit une volonté commune d'activer les différents axes de la coopération bilatérale et de leur insuffler un nouvel élan. Au terme de leurs entretiens, les deux parties ont réaffirmé leur détermination à poursuivre la coordination, la concertation et l'action commune, afin de maintenir et de consolider la dynamique positive que connaissent les relations algéro-nigériennes et de concrétiser la volonté politique commune des dirigeants des deux pays à travers des réalisations tangibles et durables, à même de porter la coopération bilatérale vers des perspectives plus larges et des niveaux supérieurs, au mieux des intérêts suprêmes des deux pays frères et en réponse aux aspirations des peuples algérien et nigérien, conclut le communiqué.

RA

L'APPEL DE BOUSLIMANI DEPUIS LE CAIRE

INTENSIFIER LA COORDINATION MÉDIATIQUE ARABE POUR PROMOUVOIR UN DISCOURS FORT

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a appelé, mercredi au Caire, à intensifier la coordination médiatique arabe afin de promouvoir un discours fort et efficace, à même de défendre les intérêts arabes communs, notamment en ce qui concerne la cause palestinienne.

Dans une allocution prononcée lors des travaux de la 56e session du Conseil des ministres arabes de l'Information, tenue au siège du Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes, M. Bouslimani a expliqué que la conjoncture internationale actuelle nous dicte de "resserrer les rangs et d'intensifier la coordination médiatique arabe pour promouvoir un discours médiatique fort, équilibré, influent et efficace, consacrant un noble message et relevant les défis actuels et futurs, en réponse aux aspirations des peuples arabes et en faveur de la stabilité de la région et de la défense de nos intérêts arabes communs, en tête desquels le droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant, avec El-Qods pour capitale".

Dans ce contexte, le ministre a réaffirmé que La cause palestinienne demeure "la cause centrale", soulignant que le devoir des médias arabes à son égard va au-delà de la couverture médiatique traditionnelle pour élaborer un plan médiatique intégré qui met en lumière les souffrances du peuple palestinien et faisant connaître ses droits légitimes à l'opinion publique mondiale, en toute honnêteté et crédibilité.

Il a également souligné la nécessité de mobiliser les médias arabes contre les violations commises à l'encontre du peuple palestinien et de les dénoncer devant la communauté internationale, y compris les incursions systématiques menées par les autorités d'occupation, les agressions commises par l'armée d'occupation et les colons dans les villages et les villes en Palestine ainsi que contre les lieux saints musulmans, et les pratiques portant atteinte à la dimension spirituelle d'El-Qods.

A ce titre, le ministre a insisté sur l'importance d'assurer le suivi et l'évaluation du "Plan d'action médiatique à l'étranger" et de soutenir les activités du "Comité arabe des médias électroniques", qu'il a qualifiés de "pierre angulaire pour l'élaboration des plans, la construction du narratif arabe et la correction de l'image stéréotypée, ainsi que pour la protection de l'espace numérique et intellectuel arabe dans le cyber-environnement international".

Le principal défi auquel sont confrontés les médias arabes réside dans la "production de contenus médiatiques capables d'atteindre l'autre et d'influencer ses convictions concernant les questions arabes, au premier rang desquelles la question palestinienne", a-t-il ajouté, soulignant la "nécessité d'actualiser le volet du Plan d'action médiatique consacré à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, afin de rehausser l'image collective du monde arabe auprès de l'opinion publique internationale".

A ce propos, il a mis en avant les efforts déployés par l'Algérie dans le cadre d'une approche pratique à plusieurs dimensions visant à endiguer les phénomènes de l'extrémisme violent et du terrorisme.

Il a, par ailleurs, évoqué les démarches de l'Algérie visant à renforcer la présence de ces questions dans le paysage médiatique national, en application des engagements liés au Plan arabe unifié de traitement médiatique de ces questions et dans le but d'harmoniser les efforts nationaux avec la Vision arabe 2045.

Concernant les médias numériques, M. Bouslimani a appelé à l'adoption d'une stratégie arabe unifiée pour traiter avec les grandes entreprises du numérique et les plateformes internationales, de manière à protéger les intérêts des pays arabes et les valeurs de leurs sociétés, à travers l'élaboration d'un plan d'action pour négocier avec ces entreprises, fondé sur une stratégie de voies parallèles, l'inscription des droits numériques liés à l'intelligence artificielle parmi les priorités immédiates des négociations, ainsi que l'investissement dans le capital humain. S'agissant de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les médias, le ministre a indiqué que la vision du secteur de la Communication en Algérie repose sur le principe consistant à "adopter ses applications comme un outil de soutien au travail journalistique, de renforcement des compétences des journalistes et de diffusion des connaissances et des faits, et non comme une plateforme de falsification de la réalité".

La coordination arabe commune constitue une "soupape de sécurité permettant de passer de la consommation numérique à la souveraineté technologique, afin de garantir la place des médias arabes dans le monde et de protéger les sociétés arabes contre la dépendance numérique et les dérives algorithmiques qui menacent leur identité et leurs valeurs", a fait remarquer M. Bouslimani.

Par ailleurs, le ministre de la Communication a salué les mesures prises pour renforcer la coopération arabo-chinoise dans ce domaine, qualifiant celle-ci de "partenariat stratégique contribuant à l'échange d'expertises, à la localisation des technologies modernes et au renforcement des passerelles de communication civilisationnelle et de coopération entre la Chine et le monde arabe, dans un contexte marqué par les mutations rapides de l'ordre international".

RA

ACTUALITÉS NATIONALES

POUR UNE STRATÉGIE CLIMATIQUE INTÉGRÉE

L'ALGÉRIE SE DOTE D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE FINANCEMENT CLIMATIQUE ET LES MARCHÉS DU CARBONE

Un atelier sur le financement climatique et les marchés du carbone, organisé par le ministère des Hydrocarbures et le groupe Sonatrach, s'est achevé mercredi à Alger. Les participants ont formulé une série de recommandations, dont la création d'une autorité nationale indépendante chargée de réguler le marché du carbone, l'élaboration d'un cadre législatif régissant le financement climatique et les marchés du carbone, ainsi que la mise en place d'un référentiel numérique unifié visant à assurer la coordination et le suivi des engagements climatiques.

Par Halim Derdar

Cet atelier, auquel ont pris part des représentants des départements ministériels, des institutions nationales, des partenaires internationaux et des experts, avait pour but d'échanger les vues et les expériences sur les moyens de développer une approche nationale intégrée et durable en matière de financement climatique et de marchés du carbone, en adéquation avec les priorités du développement national et les engagements climatiques de l'Algérie.

Trois ateliers spécialisés ont été organisés dans ce cadre, afin d'approfondir le débat sur les différents aspects liés au développement du système de financement climatique en Algérie, à travers l'examen des mécanismes de planification, de hiérarchisation des projets climatiques et du renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du financement climatique et des marchés du carbone.

À ce titre, le premier atelier, intitulé « De la stratégie climatique au plan de financement : définition des priorités, évaluation des coûts et mécanismes de mobilisation des



ressources », a recommandé de mettre en place un référentiel numérique unifié afin d'assurer la coordination et le suivi des engagements climatiques, ainsi que la mise en place d'une base de données nationale recensant les différentes mesures et les projets selon des normes communes.

Les recommandations ont également porté sur la définition de critères clairs pour hiérarchiser les priorités des projets d'atténuation et d'adaptation, en fonction de leur degré de maturité, de leur impact, de leur coût et de l'urgence des risques climatiques, ainsi que sur la structuration des objectifs de décarbonation par secteur, outre la création d'un secrétariat exécutif pour la Commission nationale du climat ou la révision de son cadre juridique et institutionnel.

Quant au deuxième atelier, intitulé « Activation du système de financement climatique en Algérie », ses recommandations ont porté sur la création d'une autorité nationale indépendante chargée de réguler le marché du carbone et de superviser le registre national du carbone, ainsi que sur l'élaboration d'un cadre législatif régissant le financement climatique et les marchés du carbone, en sus de la création d'un référentiel national sous forme de plateforme numérique, tout en soulignant la nécessité d'assurer la complémentarité et la coordination entre l'Agence nationale des changements climatiques (ANCC) et l'autorité nationale proposée.

S'agissant du troisième atelier, consacré aux « Mécanismes financiers et à la mobilisation des financements pour les projets d'atténuation des effets des changements climatiques et d'adaptation à ces changements », les participants ont recommandé l'élaboration d'un cadre juridique autorisant l'émission d'obligations souveraines vertes, ainsi que l'encouragement de la mobilisation des ressources sur les marchés financiers à travers l'émission d'instruments financiers verts, outre le développement de l'offre de prêts bancaires verts afin de proposer des mécanismes de financement adaptés aux projets à impact climatique et environnemental.

H.D

FINANCES

EXAMEN DE LA COOPÉRATION ENTRE LA COSOB ET LE GROUPE DE LA BM

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada a reçu le vice-président de la Banque mondiale (BM) pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Ousmane Dione, et la délégation l'accompagnant, avec lesquels il a examiné les moyens d'établir une coopération pratique entre la Cosob et le Groupe de la BM, a indiqué, mercredi, un communiqué de la Cosob. Lors de la rencontre qui s'est déroulée, en marge de la visite de M. Dione en Algérie, en présence de la Représentante résidente du Groupe de la BM en Algérie, Mme Cemile Hacibeyoglu Ceren, les deux parties ont passé en revue les moyens d'établir une coopération "pratique entre la Cosob et le Groupe de la BM, afin de soutenir le processus de réformes que connait le marché financier algérien et de contribuer à réunir les conditions susceptibles de renforcer son attractivité et d'élargir sa contribution au financement des entreprises et de l'économie nationale".

A cette occasion, M. Bouzenada a présenté un exposé sur les principales réformes réglementaires engagées par la commission depuis 2023, visant à moderniser le cadre réglementaire et opérationnel du marché financier, à améliorer son attractivité et à élargir sa base d'opérateurs.

Il a également présenté les nouveaux mécanismes de financement approuvés par la Commission et destinés aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux start-up, par le biais des fonds de financement collectif par capital-risque, capital-investissement et le financement participatif, qui contribuent au processus de diversification de l'économie nationale, ajoute le communiqué.

De son côté, M. Dione a salué les récentes réformes "engagées par la Commission, notamment en ce qui concerne les mécanismes de financement destinés au secteur privé".

Le responsable est revenu, à cette occasion, sur les principales initiatives et programmes soutenus par le Groupe de la BM dans le domaine du développement des marchés financiers et du renforcement de la gouvernance des entreprises, exprimant l'intérêt du groupe à s'adapter à la dynamique que connait le secteur financier en Algérie".

RE

9E SESSION DE L'ASSEMBLÉE DE L'ALLIANCE SOLAIRE INTERNATIONALE

L'ALGÉRIE PREND PART À NEW DELHI À LA SÉANCE MINISTÉRIELLE

L'Algérie, représentée par une délégation conduite par l'ambassadeur d'Algérie en Inde, M. Abdenor Khelifi, a pris part, mercredi à New Delhi (Inde), à la séance ministérielle de la 9e session de l'Assemblée de l'Alliance solaire internationale (ISA).

Dans son intervention, l'ambassadeur a indiqué que l'Algérie, sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a choisi de faire des énergies renouvelables, à leur tête l'énergie solaire, un pilier de sa stratégie de transition énergétique, et ce, en diversifiant les sources de production, en préservant les ressources naturelles et en renforçant la sécurité d'approvisionnement énergétique.

Elle a également présenté son programme national des énergies renouvelables à l'horizon 2035.

A cette occasion, l'Algérie a réitéré sa disponibilité à échanger les expertises et à renforcer la coopération avec l'ISA.

RA

CONSEIL DES MINISTRES ARABES DES TRANSPORTS

SAYOUD PREND PART EN EGYPTE À LA 39E SESSION ORDINAIRE

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, accompagné d'une délégation de haut niveau, a pris part aux travaux de la 39e session ordinaire du Conseil des ministres arabes des Transports, tenue au siège de l'Académie arabe des sciences, des technologies et du transport maritime (AASTMT) à Alexandrie (République arabe d'Egypte), indique mercredi un communiqué du ministère.

Les travaux de cette session, tenue mardi, ont été consacrés à l'examen d'une série de questions et de sujets liés au secteur des transports dans les pays arabes, ainsi que les moyens de renforcement de la coopération et de la coordination mutuelle, à même de contribuer au développement du système de transport arabe, tous modes confondus (terrestre, maritime et aérien), précise la même source.

Les discussions ont porté sur "l'importance de renforcer la connectivité aérienne entre les pays arabes, l'échange d'informations et d'expertises dans le domaine du trafic des passagers et du fret aérien, ainsi que le développement des réseaux de transport, l'amélioration de leur efficacité et l'optimisation de l'intégration entre les différents systèmes de transport".

Les travaux ont également abordé un ensemble de projets et d'initiatives visant à développer le transport arabe, notamment dans le domaine du transport durable et de l'économie verte, tout en soulignant la nécessité d'unir les efforts et d'élaborer des visions communes susceptibles de renforcer l'interconnexion et l'intégration entre les pays arabes, ajoute le communiqué.

A l'issue des travaux du Conseil des ministres arabes des Transports, le ministre a pris part aux travaux de la 31e session de l'Assemblée générale (AG) de l'AASTMT.

En marge de la réunion du Conseil, M. Sayoud s'est entretenu avec ses homologues égyptien, Kamel El-Wazir, et qatari, cheikh Mohammed bin Abdullah bin Mohammed Al Thani, ainsi qu'avec le président de l'AASTMT, Ismail Abdel Ghafar Ismail Farag.

RE

ACTUALITÉS NATIONALES

BÉCHAR

UN NOUVEAU PARTENARIAT POUR AMÉLIORER LE TRANSPORT UNIVERSITAIRE

Pour renforcer l'ouverture de l'université sur son milieu économique, l'Université Tahri Mohamed de Béchar a signé une convention avec l'entreprise « Sariâa El Djanoub Transport ». Cet accord vise à améliorer le transport, à faciliter les déplacements de la communauté universitaire et à soutenir les différentes activités pédagogiques et scientifiques.

Par Hamida Indja



La direction de l'Université Tahri Mohamed de Béchar a annoncé hier la signature d'un accord de partenariat avec l'entreprise « Sariâa El Djanoub Transport ».

Le but de cette convention est d'améliorer les services de transport pour toute la communauté universitaire, de faciliter les déplacements des étudiants, des enseignants et des employés, tout en soutenant les différentes activités et événements de l'université.

La même source a précisé que cette convention, signée mardi soir, s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son milieu économique et social. Cette démarche montre la volonté de l'établissement de nouer des partenariats avec les entreprises afin d'améliorer les services destinés à toute la communauté universitaire et de répondre à ses besoins.

Cet accord propose d'abord de fournir des services de transport aux étudiants, aux enseignants et aux employés. Il permet aussi d'accompagner les activités de l'université, comme les compétitions sportives et les événements culturels, et de faciliter les déplacements des participants aux colloques, séminaires et rencontres scientifiques.

La convention prévoit également la prise en charge du transport pour les sorties sur le terrain et les visites d'études à travers les différentes wilayas du pays. Cela aide à renforcer le côté pratique de la formation universitaire et offre aux étudiants davantage de chances de découvrir de nouvelles expériences sur le terrain.

De plus, la coopération concerne aussi le transport des colis, des correspondances, des documents administratifs et du matériel scientifique. Cela permettra de faciliter les tâches logistiques, d'améliorer les conditions de travail pour les missions de l'université et de soutenir la recherche scientifique. Enfin, la même source a souligné que ce projet prouve l'envie de l'université de Béchar de multiplier ses partenariats avec les entreprises et le milieu social. Le but est d'élever le niveau des services, de mieux accompagner les étudiants et de leur offrir un très bon climat pour étudier et réussir.

H I

MILA

PRÈS DE 2,008 MILLIARDS DA DE CRÉDITS R'FIG POUR LES PRODUCTEURS DE CÉRÉALES ET LÉGUMES SECS

Le montant des crédits R'fig accordés aux agriculteurs de la filière des céréales et légumes secs dans la wilaya de Mila, au titre de la campagne de labours semailles (2026-2027) a atteint près de 2,008 milliards DA, a-t-on appris avant hier auprès des services du groupement régional d'exploitation de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) de cette wilaya.

La vice-directrice du groupement chargée de la direction commerciale, Soumia Aouida, a précisé à l'APS que "l'accord de financement a été accordé jusqu'à fin octobre passé à 1.037 agriculteurs sur 1.247 ayant déposé des dossiers au niveau des guichets uniques ouverts depuis le 1er août 2026 pour la réception des demandes de financement R'fig de la saison 2026-2027".

La valeur totale des crédits ainsi accordés a atteint 2.007.988.000 DA destinés à l'acquisition d'intrants agricoles pour la campagne labours-semailles dont les semences, les engrais et les pesticides, a ajouté la même source qui a indiqué que "l'étude des dossiers de ce crédit saisonnier se poursuivra parallèlement à la campagne de sorte à trancher tous les dossiers". Dans le même contexte d'accompagnement des producteurs, les services du groupement régional d'exploitation de la BADR leur proposent également, via les huit guichets uniques des agences BADR, l'assurance des récoltes agricoles avec la possibilité de différer le paiement des droits d'assurance jusqu'à la saison de moisson, a-t-on indiqué.

RR

ILLIZI

37 AUTORISATIONS DE FORAGE DÉLIVRÉES DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2026

Un total de 37 autorisations de forage, englobant 271 puits agricoles, ont été délivrées durant le premier semestre de l'année 2026 dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de l'Hydraulique. Le directeur du secteur, Lamine Ferfari, a indiqué à l'APS que ces autorisations ont été délivrées au cours de cinq réunions du guichet unique chargé d'examiner les demandes de forage de puits agricoles, dans le cadre de l'accompagnement des investisseurs et de la mise à disposition des ressources en eau nécessaires à l'extension des activités agricoles dans la wilaya. Selon le même responsable, les dossiers déposés au cours du premier semestre ont tous été examinés, et la commission technique de l'Agence nationale des ressources hydriques procède à une inspection de terrain afin de déterminer l'emplacement des forage, en vue du lancement de l'investissement agricole, et ce, une fois que le dossier ait transité par le guichet unique et que les formalités d'octroi de l'autorisation ait été menées à bien puis signée par le chef de l'exécutif de la wilaya. Les superficies concernées par ces autorisations, qui ont porté sur le forage de 271 puits sur une superficie totale de 26.130 hectares, sont destinées à l'exploitation agricole et à l'irrigation, en vue de contribuer à l'extension des superficies cultivées et à développer diverses cultures, notamment les cultures stratégiques. La wilaya d'Illizi connaît une extension des superficies cultivées sous pivots, notamment dans la zone de "Rourdh Ennouss", commune de Bordj Omar-Idriss, dans le cadre de la vision des pouvoirs publics visant à atteindre l'autosuffisance céréalière, à réduire la facture des importations et à garantir la sécurité alimentaire.

RR

NÂAMA

LANCEMENT D'UNE SESSION DE FORMATION POUR RENFORCER LES CAPACITÉS DES ASSOCIATIONS DE JEUNES

Une session de formation au profit des associations locales de jeunes a débuté, avant hier à la maison de jeunes de Nâama. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à soutenir le mouvement associatif, à l'accompagner et à renforcer ses capacités organisationnelles et de gestion, a indiqué la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya.

Le directeur de la jeunesse et des sports, Daoudi M'hamed, a précisé que ce programme de formation porte sur deux axes essentiels. Le premier concerne la gestion des associations de jeunes, tandis que le second est consacré aux mécanismes d'une bonne planification, ainsi qu'à la concrétisation des initiatives et des projets destinés aux jeunes.

Le responsable a ajouté que cette session, qui s'étale sur trois jours, vise à renforcer les compétences des acteurs du mouvement associatif, en leur fournissant les connaissances et les aptitudes pratiques nécessaires à l'amélioration des méthodes de gestion. Elle leur permettra également d'élaborer des projets répondant aux besoins des jeunes et contribuant à dynamiser la vie associative et sociale.

Encadrée par des spécialistes dans les domaines administratif, financier et de l'animation de la jeunesse, cette session constitue également un espace d'échange d'idées et de partage d'expériences entre les participants.

Cette initiative devrait ainsi permettre aux associations de développer leurs performances et de renforcer leurs capacités à prendre des initiatives et à concrétiser des projets, tout en consolidant une culture du travail associatif organisé, fondée sur la planification et l'efficacité, a-t-on indiqué.

R.R

MONDIALE

COOPÉRATION AGRICOLE

LE KENYA ET LA TANZANIE S'UNISSENT POUR DÉVELOPPER LA FILIÈRE POMME DE TERRE

La pomme de terre joue un rôle important dans la sécurité alimentaire en Afrique, au même titre que les céréales et les autres cultures vivrières. En Afrique de l'Est, le Kenya et la Tanzanie comptent parmi les principaux pays producteurs, derrière l'Éthiopie. Pour augmenter leurs récoltes et répondre à une demande croissante, les deux pays veulent renforcer leur coopération, notamment dans le domaine de la production de semences de qualité.

Par Nawal Bordji



C'est dans cette perspective que le Conseil tanzanien de la pomme de terre (PCT) et le Conseil national de la pomme de terre du Kenya (NPCK) ont signé, le 28 octobre dernier, un accord de partenariat d'une durée de cinq ans. La signature a eu lieu en marge du 13e Congrès mondial de la pomme de terre, organisé du 26 au 30 octobre à Naivasha, au Kenya.

Cette entente vise à lever plusieurs obstacles qui freinent le développement de la production dans les deux pays. Parmi les principales difficultés figurent le manque de semences certifiées, l'utilisation encore limitée des nouvelles technologies agricoles, les problèmes liés au respect des normes de qualité ainsi que les difficultés rencontrées par les producteurs pour accéder aux marchés.

Les deux organisations souhaitent notamment rapprocher leurs règles sanitaires et phytosanitaires, faciliter les échanges de savoir-faire dans la production des semences et mettre en place des circuits commerciaux plus directs. L'objectif est de permettre aux agriculteurs kenyans et tanzaniens de mieux profiter des possibilités offertes par les marchés de la région.

« Cette coopération contribuerait à harmoniser les normes phytosanitaires, à partager les technologies semencières et à développer des circuits commerciaux directs, afin de permettre aux agriculteurs des deux pays de tirer profit des opportunités régionales », a expliqué Abdalla Luvanda, membre du conseil d'administration du PCT, dans des propos rapportés par le quotidien local Daily News. Les deux partenaires prévoient de préparer leur premier programme de travail commun dès novembre 2026.

Cette initiative répond notamment à un problème majeur auquel sont confrontées les deux filières : l'insuffisance des semences certifiées, indispensables pour obtenir des récoltes de bonne qualité. Au Kenya, les besoins annuels sont évalués à environ 150 000 tonnes, alors que la production nationale ne dépasse pas 24 000 tonnes. En Tanzanie, la situation est encore plus préoccupante, puisque les semences certifiées ne couvriraient qu'environ 2 % des besoins du pays, selon les données officielles.

Avant la signature de cet accord, les deux pays avaient déjà lancé plusieurs programmes pour améliorer la disponibilité des semences et soutenir les producteurs locaux.

Au Kenya, les autorités cherchent notamment à augmenter les capacités de production et de multiplication des semences. Le 25 août 2026, le gouvernement a ainsi mis en service le centre semencier de Marindas, situé dans le comté de Nakuru et entièrement consacré à la pomme de terre. Placée sous la responsabilité de l'Organisation kényane de recherche agricole et de l'élevage (KALRO), cette infrastructure couvre environ 243 hectares. Près de la moitié de cette superficie doit être utilisée chaque année pour produire et multiplier des semences. Le centre a également vocation à accueillir des activités de recherche et de formation destinées aux agriculteurs.

Le pays travaille parallèlement à une meilleure organisation de l'ensemble de la filière. En 2025, le Centre international de la pomme de terre (CIP), en collaboration avec le NPCK et plusieurs partenaires, a élaboré un programme de développement du secteur semencier pour la période 2025-2030. Son adoption par le ministère de l'Agriculture était envisagée, mais aucune annonce officielle consultée ne permet, à ce stade, de confirmer sa validation. De son côté, le NPCK prépare un plan directeur couvrant l'ensemble de la filière pour la période 2026-2035, avec pour objectif de définir les grandes orientations de son développement à long terme.

En Tanzanie, les efforts portent aussi bien sur le contrôle de la qualité des semences que sur l'accompagnement des entreprises spécialisées. Le 7 septembre dernier, l'Institut tanzanien de certification des semences (TOSCI) a effectué une visite auprès de plusieurs producteurs de semences de pomme de terre dans la région d'Iringa. Cette mission devait permettre d'évaluer leurs activités, de discuter avec les investisseurs des difficultés rencontrées et de rechercher des solutions pour augmenter les volumes de semences disponibles.

Par ailleurs, le gouvernement tanzanien a lancé, le 9 juin dernier, une stratégie nationale destinée à moderniser le secteur des semences à l'horizon 2030. Ce programme prévoit notamment de doubler les superficies cultivées avec des semences améliorées, en les faisant passer d'environ 3 à 6 millions d'hectares. Il prévoit également d'élargir le réseau de distribution pour faciliter l'accès des agriculteurs à ces semences. Même si la pomme de terre ne constitue pas sa cible exclusive, cette stratégie peut contribuer à améliorer les conditions de production, de certification et de commercialisation dans cette filière.

Dans ce contexte, l'accord conclu entre Nairobi et Dodoma représente une nouvelle étape dans les efforts engagés par les deux pays. En mettant en commun leurs expériences, leurs moyens techniques et leurs capacités de recherche, le Kenya et la Tanzanie espèrent réduire leur dépendance aux semences insuffisantes, améliorer les rendements et renforcer durablement la place de la pomme de terre dans leur sécurité alimentaire.

N.B

ECONOMIE

FILIÈRE COTON

LE TOGO MAINTIENT LES PRIX ET LES SUBVENTIONS AUX INTRANTS

Après plusieurs campagnes marquées par des difficultés, le secteur cotonnier togolais entend poursuivre son redressement en préservant les conditions de production offertes aux agriculteurs. Face à la hausse des prix internationaux des engrais et des produits phytosanitaires, les autorités et les organisations professionnelles ont décidé de maintenir les tarifs appliqués lors de la précédente campagne, afin de protéger les revenus des producteurs et de renforcer l'attractivité de cette culture.

Pour la campagne 2026-2027, les cotonculteurs bénéficieront ainsi des mêmes prix d'achat du coton-graine et des mêmes tarifs subventionnés pour les principaux intrants agricoles. Cette décision a été annoncée dans un communiqué conjoint de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) et de la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton (FNGPC), rendu public dimanche 1er novembre 2026. Le prix d'achat du kilogramme de coton-graine est maintenu à 300 francs CFA pour le premier choix et à 280 francs CFA pour le deuxième choix. La reconduction de ces tarifs vise à offrir davantage de visibilité aux exploitants au moment de préparer leurs parcelles et de planifier leurs dépenses. Elle permet également de limiter les conséquences de l'augmentation des charges agricoles sur la rentabilité de leurs activités.

Les prix des engrais restent eux aussi inchangés. Le sac de 50 kilogrammes de NPKSB est proposé à 14 000 francs CFA, au même tarif que celui de l'urée. Ces deux produits sont donc commercialisés à 280 francs CFA le kilogramme. Le maintien de ces prix constitue un soutien important pour les producteurs, dans la mesure où les engrais représentent une part essentielle des dépenses nécessaires à la conduite des cultures et à l'amélioration des rendements. Les produits destinés à protéger les plantations contre les mauvaises herbes et les insectes nuisibles conservent également leurs tarifs subventionnés. Pour les insecticides, les coûts des doses de traitement à l'hectare oscillent entre 3 000 et 4 800 francs CFA. Les herbicides sont vendus entre 2 700 francs CFA le litre et 10 000 francs CFA la dose, en fonction des formulations disponibles. Quant au régulateur de croissance, son prix est fixé à 2 200 francs CFA.

Cette décision intervient dans un environnement international peu favorable aux filières agricoles fortement dépendantes des intrants importés. La progression des cours des engrais et des produits phytosanitaires, alimentée notamment par les tensions géopolitiques et la hausse des prix de l'énergie, exerce une pression supplémentaire sur les coûts de production. Sans intervention publique, cette situation pourrait se répercuter sur les dépenses des exploitants et réduire leur capacité à investir dans leurs plantations. Pour limiter ces effets, l'État togolais avait prévu une enveloppe de 5,8 milliards de francs CFA en 2026 afin de soutenir l'approvisionnement de la filière en engrais. Ce financement doit permettre de mobiliser 21 000 tonnes de fertilisants, soit une quantité supérieure de 15 % à celle prévue en 2025. Ce dispositif traduit la volonté des pouvoirs publics de préserver l'accès des producteurs aux intrants à des prix abordables et de créer des conditions favorables à la reprise de la production.

Le maintien des subventions accompagne également les objectifs fixés pour la campagne 2026-2027. Le Togo ambitionne de récolter 105 000 tonnes de coton-graine sur une superficie de 105 000 hectares. Les premières données relatives aux superficies cultivées témoignent toutefois d'un intérêt important pour cette campagne. Au 31 juillet 2026, les surfaces emblavées s'élevaient déjà à 115 980 hectares, représentant 110,5 % de l'objectif initial.

Ce dépassement des prévisions en matière de superficies traduit une mobilisation des producteurs autour de la relance de la filière. Le maintien des prix d'achat et des subventions aux intrants apparaît ainsi comme un levier destiné à consolider cette dynamique, à encourager les agriculteurs à poursuivre leurs efforts et à améliorer les perspectives de production nationale. L'enjeu sera désormais de transformer cette progression des surfaces cultivées en récoltes suffisantes pour inscrire durablement le coton togolais sur une trajectoire de reprise.

N.B

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

SAHARA OCCIDENTAL

LE POLISARIO DISPONIBLE POUR UN PROCESSUS POLITIQUE GARANTISSANT LE DROIT DES SAHRAOUIS À L'AUTODÉTERMINATION

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères et des Affaires africaines, Mohamed Yeslem Beissat, a affirmé, mercredi, que le Front Polisario ne refusait pas les négociations avec le Maroc et demeurait disposé à s'engager dans un processus politique sérieux aboutissant à un règlement juste et durable de la question sahraouie afin de garantir au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

Par Yacine Boudali



Dans une déclaration au terme des travaux de la 8e session du Forum diplomatique de solidarité avec le peuple sahraoui, tenu au siège de l'ambassade de l'Afrique du Sud en Algérie, avec la participation de représentants du groupe des pays amis de la République sahraouie et sous la présidence de l'ambassadeur du Zimbabwe, le responsable sahraoui a souligné que "la tenue du Forum traduit la poursuite de la solidarité internationale avec le peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination". Le Front Polisario ne voit pas d'objection aux négociations, "à condition qu'elles se déroulent dans le respect des références internationales et du droit du peuple sahraoui à décider de son avenir en toute liberté, afin d'aboutir à une solution juste et durable du conflit", a-t-il dit. Evoquant les derniers développements au niveau du Conseil de sécurité international, le responsable sahraoui a souligné que la question sahraouie et la lutte du peuple sahraoui traversent "une nouvelle étape de lutte", arguant que la conjoncture actuelle dicte que "tout règlement de la question sahraouie doit reposer sur la volonté du peuple sahraoui, loin de toute proposition ne garantissant pas l'exercice de son droit à l'autodétermination". Il a critiqué, dans ce sens, le dénommé "projet marocain d'autonomie", qu'il a qualifié de "proposition à connotation coloniale".

Le règlement du conflit au Sahara occidental ne peut intervenir qu'à travers "une solution respectant le droit du peuple sahraoui à exprimer librement sa volonté, en exerçant son droit inaliénable à l'autodétermination, sous l'égide des Nations unies", a-t-il insisté.

Le Forum diplomatique de solidarité avec le peuple sahraoui a réaffirmé dans un communiqué sa volonté de continuer à exprimer sa solidarité avec le peuple du Sahara occidental, réitérant son soutien indéfectible à ce peuple et sa détermination à renforcer davantage toutes les formes de coopération et de coordination, en vue de consacrer la paix, la stabilité et la prospérité dans la région et sur le continent africain, conformément au plan stratégique de développement de l'Afrique "Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons".

Le Forum a, en outre, appelé à mettre un terme à l'exploitation illégale des ressources sahraouies, au respect du droit international ainsi qu'à la cessation des violations des droits de l'Homme dans les territoires occupés.

Y.B

ETATS-UNIS/ÉLECTIONS DE MI-MANDAT

LES DÉMOCRATES SERAIENT MAJORITAIRES AUX DEUX CHAMBRES DU CONGRÈS

Les démocrates devraient prendre le contrôle du Sénat après avoir remporté plusieurs scrutins décisifs dans des Etats clés, s'assurant ainsi la majorité dans les deux chambres du Congrès lors des élections de mi-mandat aux Etats-Unis, a annoncé mardi soir l'agence de prévisions électorales Decision Desk HQ.

Avant ces élections, les républicains détenaient 218 sièges à la Chambre des représentants, contre 214 pour les démocrates. La Chambre comptait également un membre indépendant et deux sièges vacants, l'un dans une circonscription détenue par les républicains et l'autre dans une circonscription détenue par les démocrates, suite aux démissions de leurs représentants respectifs en 2026.

La majorité requérant 218 sièges, il suffisait aux démocrates de remporter trois sièges supplémentaires pour reprendre le contrôle de la Chambre.

Les dernières projections de la chaîne américaine d'information NBC indiquaient que les démocrates pourraient remporter plus de 250 sièges, ce qui marquerait un revirement politique majeur à la Chambre. Plusieurs médias ont qualifié ce résultat de "vague bleue", voire de "tsunami bleu".

Avant les élections sénatoriales, les républicains détenaient une majorité de 53 sièges contre 47 pour les démocrates. Les démocrates avaient besoin d'un gain net de quatre sièges pour atteindre le seuil des 51 sièges nécessaire à la majorité. Au fur et à mesure du dépouillement des votes tout au long de la soirée électorale, les médias américains ont annoncé des victoires démocrates dans plusieurs Etats, notamment en Caroline du Nord, en Caroline du Sud, au Texas, au Kansas, en Ohio et dans le Maine. La Caroline du Sud, le Texas et le Kansas sont tous des bastions traditionnellement républicains, ayant voté pour Donald Trump lors de chacune des trois dernières élections présidentielles. Au Texas, le candidat démocrate au Sénat et représentant d'Etat James Talarico devrait l'emporter face au candidat républicain et procureur général de l'Etat Ken Paxton, devenant ainsi le premier démocrate depuis 1988 à remporter un siège au Sénat américain dans cet Etat. Gina Hinojosa devrait également remporter la course au poste de gouverneur du Texas et en devenir la première gouverneure démocrate depuis plus de 30 ans.

Au Kansas, le candidat démocrate au Sénat, Adam Hamilton, devrait battre le sénateur républicain sortant Roger Marshall, devenant ainsi le premier démocrate depuis 1932 à remporter une élection sénatoriale dans cet Etat du Midwest.

L'émergence de ces "pousses bleues" dans des bastions traditionnellement républicains a suscité un vif intérêt.

RI

GUERRE EN UKRAINE

LA RUSSIE EST PRÊTE À COOPÉRER AVEC L'OCCIDENT, TOUT EN ÉTANT PRÉPARÉE À UN ÉVENTUEL CONFLIT, SELON LE MAE RUSSE

Le ministre russe des Affaires étrangères, Serguеï Lavrov, a déclaré mardi que la Russie n'avait jamais fermé la porte à l'Occident et qu'elle restait prête à coopérer avec les pays occidentaux qui renonceraient à leur attitude hostile à son égard.

Pourtant, M. Lavrov a souligné que la Russie, bien qu'elle ne souhaite ni n'envisage de mener une guerre contre l'Europe, était prête à faire face à un conflit si l'Europe décidait d'en prendre l'inititative.

Les perspectives d'un dialogue direct avec l'Europe restent incertaines, a indiqué M. Lavrov, notant que l'Occident est en train de s'écarter de la tendance de fond vers la multipolarité à l'échelle mondiale.

M. Lavrov a tenu ces propos lors de la quatrième Conférence internationale de Minsk sur la sécurité eurasienne, qui s'est ouverte mardi dans la capitale bélarusse. Cet événement, organisé par le ministère bélarusse des Affaires étrangères, a réuni plus de 600 représentants d'une cinquantaine de pays et de régions.

Dans son discours d'ouverture, le président bélarusse Alexandre Loukachenko a souligné que la mise en place d'un modèle durable de sécurité et de développement en Eurasie constituait une nécessité pratique, bénéfique pour le monde entier.

Il a estimé que l'ampleur des manifestations à travers l'Europe devait inciter à la prudence, et a exhorté les pays de l'Union européenne à rechercher des voies de coopération. Le président bélarusse a également affirmé que la crise ukrainienne pourrait potentiellement déclencher une nouvelle guerre majeure et a exprimé l'espoir qu'une solution pacifique soit rapidement trouvée à ce conflit. L'ordre du jour de cette conférence de deux jours à Minsk porte notamment sur le contrôle des armements, le rôle des nouvelles technologies en matière de sécurité, ainsi que le développement de l'Organisation du traité de sécurité collective, qui compte six membres : l'Arménie, le Bélarus, le Kazakhstan, le Kirghizstan, la Russie et le Tadjikistan.

RI

INDÉPENDANCE DU RIF

LE PARTI NATIONAL RIFAIN ORGANISE UN RASSEMBLEMENT EN BELGIQUE

Le Parti national rifain a organisé un rassemblement dans la ville belge d'Anvers, à l'occasion du dixième anniversaire de la mort tragique du vendeur de poisson Mohcine Fikri, afin de réaffirmer sa détermination à poursuivre la lutte jusqu'à l'indépendance du Rif.

Des membres de la diaspora rifaine établis en Belgique et dans d'autres pays, ainsi que des sympathisants venus de plusieurs villes, ont pris part à ce rassemblement, pour rendre hommage à Mohcine Fikri, assassiné par les forces de sécurité marocaines en octobre 2016 à Al Hoceïma, après avoir été broyé dans une benne à ordures.

Ce drame avait provoqué une vague d'indignation au Maroc et à l'étranger, remettant au premier plan les souffrances de la population du Rif et ses revendications en faveur du droit à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance.

Les intervenants lors de ce rassemblement ont souligné que l'affaire Mohcine Fikri symbolise les souffrances des victimes de la répression et de la marginalisation imputées au régime du Makhzen, dénonçant la persistance des violations à l'encontre des habitants de la région.

Ils ont affirmé que, malgré le temps écoulé, sa mémoire demeure vivace et que les autorités n'ont pas réussi à faire taire les voix qui réclament dignité et justice.

Les participants ont également évoqué le Hirak du Rif, né à la suite de ce drame autour de revendications sociales et économiques, avant d'évoluer vers un mouvement portant également des revendications politiques. Ils ont souligné à ce propos, l'importance de poursuivre la solidarité avec les populations rifaines et renouvelé leur engagement à continuer la lutte jusqu'à l'indépendance du Rif.

Dans ce contexte, le vice-président du Parti national rifain, Yuba El Ghadoui, a déclaré, dans son intervention, que ce rassemblement ne constituait pas seulement une occasion de commémorer un événement douloureux, mais également de rappeler les dix années écoulées depuis le déclenchement du Hirak du Rif. Il a rappelé que ce mouvement, initialement porté par des revendications sociales, avait progressivement évolué vers une mobilisation politique, contribuant à l'émergence du Parti national rifain en tant que cadre politique militant en faveur de l'indépendance du Rif.

RI

SCIENCES ET HAUTE TECHNOLOGIE

LUNETTES CONNECTÉES

SAMSUNG PRÉPARE UN LANCEMENT LIMITÉ À LA CORÉE DU SUD ET AUX ÉTATS-UNIS

Samsung s'apprête à faire son entrée sur le marché des lunettes connectées. Selon la presse sud-coréenne, le constructeur lancera son premier modèle à la mi-décembre, mais uniquement aux États-Unis et en Corée du Sud.

Par Yakout Abina



Plus qu'un mois avant l'arrivée des premières lunettes connectées de Samsung. Selon des informations relayées par le média sud-coréen ChosunBiz, le géant technologique devrait commercialiser son nouveau produit à la mi-décembre, marquant ainsi son entrée sur un marché en pleine expansion dominé notamment par Meta et ses Ray-Ban connectées. Toutefois, ce lancement se fera de manière progressive puisque seuls les consommateurs de Corée du Sud et des États-Unis pourront se procurer le produit dans un premier temps.

Dévoilées lors de l'événement Unpacked 2026 organisé en juillet dernier, ces lunettes connectées constituent l'une des principales nouveautés de Samsung dans le domaine de la réalité étendue. Dépourvues d'écran, elles intègrent une caméra, des microphones et des haut-parleurs permettant notamment d'interagir avec l'assistant Gemini de Google.

Les lunettes fonctionnent sous Android XR, la plateforme développée par Google pour les appareils de réalité étendue, et sont propulsées par la puce Snapdragon AR1 Gen 1 conçue par Qualcomm. Samsung entend ainsi proposer un produit discret et léger, capable de démocratiser l'usage des technologies d'intelligence artificielle dans la vie quotidienne.

Alors que de nombreuses rumeurs évoquaient un lancement à l'automne 2026, les dernières informations indiquent que la commercialisation débutera finalement à la mi-décembre. Cependant, les amateurs de nouvelles technologies ne seront pas aussitôt servis. Selon des sources citées par ChosunBiz, Samsung aurait choisi de limiter la disponibilité de ses lunettes à seulement deux marchés afin d'évaluer l'intérêt du public et de recueillir les premiers retours d'expérience avant un déploiement plus large sur d'autres marchés. Cette stratégie n'est pas nouvelle pour le constructeur sud-coréen. Samsung avait déjà adopté une approche similaire avec son casque de réalité mixte Galaxy XR. Celui-ci avait d'abord été commercialisé en Corée du Sud et aux États-Unis avant de le déployer progressivement dans d'autres pays, notamment au Royaume-Uni plusieurs mois plus tard. Les nouvelles lunettes connectées pourraient suivre le même calendrier de lancement. Cependant, Samsung n'a pour l'instant toujours pas confirmé le prix de vente. D'après la presse sud-coréenne, le tarif définitif n'aurait pas encore étéfixé ni en dollars américain ni en wons. Cette prudence pourrait s'expliquer par un marché encore émergent, où les fabricants cherchent le bon équilibre entre technologie, autonomie et prix.

Pour les consommateurs européens, il faudra donc encore patienter avant de découvrir ce nouvel appareil. Les premiers retours des utilisateurs américains et sud-coréens devraient toutefois donner un aperçu du potentiel commercial de ces lunettes et des ambitions de Samsung dans ce secteur émergent.

Y.A

CYBERATTAQUES DE L'IA

LE PIRE SERAIT À VENIR, ALERTE LE ROYAUME-UNI

Le Centre national de cybersécurité britannique craint une multiplication des cyberattaques dopées à l'intelligence artificielle contre des infrastructures critiques d'ici 2028. L'IA pourrait notamment permettre aux pirates de mener des attaques de type ransomware particulièrement redoutables.

On peut dire que ces dernières semaines ont été très mouvementées dans le secteur de la cybersécurité. La découverte de deux failles critiques dans le langage informatique PHP a semé la panique au sein de l'Internet mondial, et la situation n'est toujours pas totalement réglée. Des cyberattaques ont par ailleurs ciblé des supermarchés à travers l'Europe, entraînant des montagnes de nourriture jetées. La liste des cyberattaques en France s'allonge quant à elle de jour en jour. Bref, la situation est tendue. Mais le pire est-il encore à venir ? C'est ce que craint le Centre national de cybersécurité britannique (NCSC).

Des craintes de cyberattaques envers des infrastructures critiques au Royaume-Uni

Le Centre national de cybersécurité britannique estime qu'il est « fort probable » que des attaques « de type ransomware », basées sur l'intelligence artificielle, soient menées contre les infrastructures critiques nationales [ICN] d'ici à 2028. Qu'entend-on par des infrastructures critiques nationales [ICN] ? La définition britannique des ICN fait référence à des installations et des services dans divers secteurs : énergie, transport, défense, alimentation, santé ou encore finance. Il serait donc question de cyberattaques menées notamment contre des centrales électriques, des infrastructures financières, des aéroports ou encore des hôpitaux du Royaume-Uni.

Pour rappel, le président du Financial StabilityBoard (FSB) avait déjà alerté sur l'émergence de modèles d'IA de pointe qui pourraient menacer la stabilité financière et la croissance économique mondiale. Notons que le Centre national de cybersécurité britannique alerte également sur le fait que les pirates russes et chinois commencent à utiliser « systématiquement » l'IA pour mener des cyberattaques.

L'intelligence artificielle rend certaines cyberattaques redoutables

C'est précisément l'intelligence artificielle qui pourrait permettre à des pirates de mener des cyberattaques d'une ampleur jamais vue auparavant, l'IA étant capable de détecter des failles jusqu'alors inconnues. Comme l'explique le Centre national de cybersécurité britannique, l'IA devrait rendre les attaques par ransomwares particulièrement redoutables en aidant les pirates à repérer des cibles, à localiser des failles et à écrire du code malveillant.

Tout l'enjeu est de savoir si les entreprises parviendront à se défendre face à ces menaces. L'agence britannique de cybersécurité appelle justement les entreprises et institutions à pouvoir accéder à des modèles d'intelligence artificielle de pointe afin de se protéger contre les cyberattaques basées sur l'IA. De son côté, Jason Clinton, cadre chargé de la cybersécurité chez Anthropic, a estimé que les perturbations que l'Internet mondial connaît actuellement allaient « fortement empirer avant de s'améliorer » dans environ 18 mois, notamment lorsque les failles découvertes par l'IA seront comblées. Il reste toutefois à voir si les systèmes de défense des entreprises et institutions parviendront bel et bien à suivre le rythme de perfectionnement des cyberattaques.

RSHT

SEMI-CONDUCTEURS

L'ASTUCE DE TENCENT POUR CONTOURNER L'EMBARGO US SUR L'IA VIENT DE VOLER EN ÉCLATS

Le géant chinois devait accéder à quelque 100 000 puces d'IA installées en Asie du Sud-Est. Selon le Financial Times, les pressions américaines auraient fait échouer l'accord avec Oracle, tandis que les autorités chinoises invitaient Tencent à privilégier les fabricants locaux.

Le cloud n'aura pas permis à Tencent d'échapper à la rivalité entre Washington et Pékin. D'après les informations publiées ce 4 novembre par le Financial Times et reprises par Reuters, Oracle aurait abandonné un contrat de location de puces estimé à 7 milliards de dollars après des interventions de l'administration Trump.

Louer la puissance de calcul sans importer les puces

L'accord prévoyait cinq ans de location dans plusieurs centres de données d'Oracle en Asie du Sud-Est. Il aurait donné à Tencent l'accès à environ 100 000 processeurs d'IA de pointe et constituait, selon le quotidien britannique, son plus important engagement de ce type à l'étranger.

Le principe était de laisser les serveurs chez Oracle et de les utiliser à distance pour les travaux d'IA de Tencent. Le groupe aurait ainsi pu exploiter des puces indisponibles en Chine en raison des restrictions américaines et chinoises, sans les faire entrer sur son territoire.

Des pressions des deux côtés

Des responsables américains auraient contacté Oracle pour lui faire part de leurs inquiétudes sur cet accord. Le groupe aurait ensuite renoncé au contrat, selon les personnes proches du dossier citées par le FT.

Tencent aurait également reçu la visite de hauts responsables du Guangdong, la province où il est implanté. Leur demande était de soutenir les fabricants chinois de puces. L'entreprise devait donc composer avec un Washington soucieux de limiter son accès aux technologies américaines et des autorités chinoises désireuses de favoriser leur propre industrie.

Si cette annulation de contrat se confirme, Tencent devra trouver une autre façon d'obtenir la puissance de calcul IA recherchée. L'épisode montre aussi les limites du cloud : même lorsque les serveurs sont hébergés en Asie du Sud-Est, leur accès reste exposé aux pressions de Washington.

RSHT

ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

URGENCE SANITAIRE CLIMATIQUE

SIX MESURES VITALES POUR SAUVER DES MILLIONS DE VIES

À quelques jours de la COP31, l'Organisation mondiale de la santé publie une étude décisive. Six mesures éprouvées, de l'alerte chaleur à la tarification du carbone, pourraient éviter 1,6 million de décès par an et générer des milliers de milliards de dollars. La santé s'invite enfin au cœur de l'équation climatique.

Par Chaïmaa Sadou



Le changement climatique tue silencieusement. Vagues de chaleur extrêmes, inondations, sécheresses et maladies amplifiées par le réchauffement pèsent déjà lourdement sur la santé mondiale. Face à ce constat, l'OMS a publié mercredi une étude de référence, menée dans 187 pays sur la période 2024-2075. Son résultat est sans appel : le déploiement mondial de six mesures éprouvées permettrait d'éviter 1,56 million de décès chaque année.

Ces six leviers sont connus : des systèmes d'alerte sanitaire liés à la chaleur, des réseaux d'eau potable résilients face au climat, des systèmes d'assainissement tout aussi résilients, le renforcement de l'hygiène des mains, le recours à des énergies domestiques plus propres et une tarification efficace des combustibles fossiles. Chacune de ces mesures sauve des vies ; combinées, elles produisent ce que l'OMS appelle un triple dividende : une population en meilleure santé, une baisse massive des émissions et des économies plus solides.

Le bilan chiffré est spectaculaire. Au-delà des vies épargnées, ces actions combinées éviteraient 16,67 milliards de tonnes d'émissions en équivalent CO2 par an. Le gain pour l'économie mondiale atteindrait près de 4 000 milliards de dollars annuels en bien-être économique, en comptant les vies sauvées, les catastrophes évitées et les soins économisés. Les retombées budgétaires directes pour les États s'élèveraient à 5 440 milliards de dollars.

Tous les investissements ne rapportent pas autant. Le meilleur rendement vient de l'alerte chaleur : 836 dollars récoltés pour chaque dollar investi, selon l'OMS. C'est l'outil le plus rentable et le plus rapide à déployer. Mais l'impact le plus massif revient à la tarification des énergies fossiles. À elle seule, cette mesure concentrerait 1,2 million de décès évités et 98 % des émissions de CO2 évitées chaque année.

« Le monde doit identifier, prioriser et mettre en œuvre des solutions permettant de prévenir les pertes en vies humaines », a exhorté le directeur général de l'OMS, TedrosAdhanomGhebreyesus. « Des solutions existent et sont prêtes à être déployées à l'échelle mondiale », a-t-il ajouté, qualifiant la prochaine COP31 d'opportunité exceptionnelle.

L'étude souligne une forte inégalité face au risque. Les pays à revenu faible ou intermédiaire tireraient proportionnellement plus de bénéfices que les pays riches. En Afrique subsaharienne ou en Asie du Sud, où canicules et inondations font déjà des ravages, une simple alerte précoce ou un assainissement renforcé peut diviser la mortalité.

Cette vulnérabilité touche aussi l'école. Quand les récoltes sont perturbées par les aléas climatiques, garantir une nutrition équilibrée aux écoliers devient plus difficile. Or cette nutrition est la condition même de la concentration et de l'apprentissage. Des cantines scolaires résilientes, approvisionnées localement et sécurisées en eau propre, protègent à la fois la santé et la capacité d'apprendre.

L'OMS reconnaît les limites de ses projections, liées à des scénarios ambitieux et à des données incomplètes dans certaines régions. Elle affirme toutefois que ces évaluations prouvent qu'investir dans des mesures éprouvées rapporte. L'organisation appelle les gouvernements à intégrer la santé dans leurs politiques climatiques et à accélérer avant la COP31.

En définitive, ce rapport rappelle une évidence : lutter contre le changement climatique, c'est protéger la santé publique. Les six mesures proposées ne demandent pas de révolution technologique, mais une volonté politique forte. À l'approche de la COP31, le message est clair : protéger la planète, c'est protéger l'humanité.

C.S

INCENDIES DE FORÊT EN GRÈCE

MOINS DE TERRES BRÛLÉES EN 2026

Les incendies de forêt en 2026 ont brûlé 35.400 hectares à travers la Grèce, une superficie inférieure à celle de l'année dernière, indique mardi un rapport des organisations environnementales.

"Seuls 12 grands incendies sont responsables d'environ 80 % des 35.400 hectares brûlés", note le bilan de la WWF-Grèce, de l'Observatoire national d'Athènes et du Firewatch, l'Observatoire des incendies de forêt.

Cela "met une fois de plus en lumière la difficulté persistante de gérer les incidents de grande ampleur et complexes", soulignent les organisations.

En prenant en compte des incidents mineurs, qui ne sont pas enregistrés par le système, "la superficie totale brûlée en 2026 est estimée à 40.000 hectares", relève de son côté le Système européen d'information sur les incendies de forêt (EFFIS).

Si les superficies brûlées sont inférieures à la moyenne des vingt dernières années, les incendies de forêt de 2026 ont entraîné d'importantes pertes humaines, soit 11 personnes au total, selon le bilan des organisations environnementales.

En 2025, le WWF et l'observatoire ont indiqué que plus de 50.000 hectares avaient brûlé à l'échelle nationale, lors de l'une des cinq pires saisons des deux dernières décennies.

R.ENV

INDE

DEUX MORTS ET SIX DISPARUS SUITE À UNE AVALANCHE DANS L'HIMALAYA

Deux personnes ont trouvé la mort et six autres sont portées disparues suite à une avalanche provoquée par de violentes tempêtes de neige et des conditions météorologiques extrêmes dans l'Etat himalayen d'Uttarakhand, en Inde, ont rapporté, mercredi, les médias locaux.

Les corps d'un homme et d'une femme ont été retrouvés mardi sur le sentier d'un itinéraire de randonnée près de KedarKharak, à une altitude d'environ 4.000 mètres, selon le Hindustan Times.

Le responsable de la gestion des catastrophes du district d'Uttarkashi, ShardulGusain, a confirmé la récupération des corps, précisant que l'identité des personnes décédées n'avait pas encore été établie.

Une équipe conjointe de la Force d'intervention d'urgence de l'Etat et de l'Institut Nehru d'alpinisme a localisé les corps lors d'une opération de recherche le long du sentier de randonnée de Kedartal. L'opération a été suspendue mardi en raison de conditions difficiles après que les sauveteurs ont regagné leur camp de base. Les opérations de recherche devaient reprendre mercredi, avec l'envoi de personnel supplémentaire, de fournitures et d'équipements de secours dans la zone.

Le groupe était parti le 27 octobre et devait être de retour le 29 octobre, mais n'étant pas rentré, des recherches ont été entreprises.

R.ENV

CHINE

LA RESTAURATION DES MANGROVES S'ACCOMPAGNE D'UN SPECTACULAIRE RETOUR DES OISEAUX

En restaurant ses mangroves, la Chine semble avoir favorisé une remarquable augmentation de la diversité des oiseaux côtiers. Entre 1998 et 2020, la superficie des mangroves chinoises a augmenté de 166 %, passant de 10 617 à 28 194 hectares. Parallèlement, le nombre d'espèces d'oiseaux recensées est passé de 148 à 397, dont 21 espèces classées comme menacées par l'UICN, contre 11 initialement. Cette progression suggère un enrichissement de la diversité aviaire observée, sans démontrer à elle seule une amélioration de l'état de conservation des espèces menacées. En croisant observations ornithologiques et données satellitaires, les chercheurs de l'Université de Ningbo ont identifié plusieurs mécanismes susceptibles d'expliquer cette évolution. L'expansion des mangroves améliorerait les conditions environnementales côtières et modifierait les communautés de phytoplancton, favorisant indirectement la diversité aviaire. Les analyses révèlent une forte association statistique entre la superficie des mangroves et la richesse en espèces d'oiseaux. Mais ces résultats présentent deux limites importantes. L'augmentation du nombre d'espèces recensées pourrait en partie refléter l'intensification des observations. Par ailleurs, l'expansion des mangroves sur les vasières peut réduire les zones d'alimentation de certains limicoles, comme les bécasseaux et les pluviers. Les scientifiques préconisent donc une restauration intégrée des écosystèmes côtiers, préservant à la fois mangroves, vasières et eaux peu profondes.

R.ENV

ACTUALITÉS SOCIO-CULTURELLES

CENTENAIRE DU THÉÂTRE ALGÉRIEN AU SILA

UN HOMMAGE À SID AHMED AGOUMI ET AUX PIONNIERS DU THÉÂTRE ALGÉRIEN

En marge du Salon international du livre d'Alger, une conférence célébrant le centenaire du théâtre algérien et dédiée à la mémoire du regretté comédien et acteur Sid Ahmed Agoumi, récemment disparu, a été organisée mardi dernier à Alger, en collaboration avec le Théâtre national algérien (TNA).

Par Malika Azeb



La rencontre, tenue au niveau de l'espace Tahar Ouettar du pavillon « Palestine », au Palais des expositions, a été animée par des universitaires et des professionnels du 4e art, qui ont mis en avant la contribution du théâtre à la sensibilisation politique, à la mobilisation populaire et à la promotion de la cause nationale pour l'indépendance à travers le monde.

Les participants ont rappelé les premières expressions d'un théâtre militant et engagé, dont l'une des œuvres fondatrices reste la pièce « Djeha », créée en 1926 par Ali Sellali, dit Allalou, qui a contribué à rapprocher la scène du public et à éveiller les consciences durant la période de colonisation.

L'accent a également été mis sur la troupe artistique du FLN (Front de libération nationale), fondée en 1958 en Tunisie et composée de 35 musiciens et comédiens. Les participants ont rappelé des œuvres emblématiques telles que « Nahw Ennour » (Vers la lumière), de l'artiste Mustapha Kateb, ainsi que « Les Enfants de la Casbah », « Le Sang des libres », « Les Éternels » et « Le Testament », écrites par Abdelhalim Rais. Ces œuvres ont toutes porté sur scène les idéaux de libération, les sacrifices du peuple algérien et la détermination des moudjahidine pour l'indépendance du pays.

Les conférenciers ont également évoqué les contributions d'autres artistes, tels qu'Abdelkader Alloula, Ould Abderrahmane Kaki et Kateb Yacine, à l'essor du théâtre algérien.

Les participants ont rendu un vibrant hommage au regretté Sid Ahmed Agoumi, de son vrai nom Ahmed Meziane (1940-2026), en saluant son parcours prolifique, militant et artistique, ainsi que son engagement tout au long de sa vie au service du théâtre et de la culture algérienne.

MA

JOURNÉES ALGÉRIENNES DU CINÉMA CONTEMPORAIN À EL EULMA

UN ACCUEIL TRIOMPHAL POUR LE LONG-MÉTRAGE ALGÉRIEN «HADDA»

Le long métrage algérien «Hadda», réalisé par Ahmed Riad, a suscité un vif engouement au théâtre régional d'El Eulma (Sétif) où il a été projeté, lundi soir, dans le cadre des Journées algériennes du cinéma contemporain, devant une salle pleine à craquer.

Le film rend hommage à l'héroïsme des infirmières algériennes durant la glorieuse Révolution, et met en avant les multiples formes d'engagement des femmes dans le combat libérateur et leur rôle dans le recouvrement de la souveraineté nationale. Ce long-métrage raconte l'histoire de Hadda, incarnée à l'écran par l'actrice algérienne Lydia Larini, qui soignait et pansait, dans les maquis, les blessures des Moudjahidine dans le feu de la guerre de libération. Des spectateurs, approchés par l'APS à la fin de la projection, ont exprimé leur émotion devant les scènes poignantes du film et le message humanitaire et patriotique véhiculé, saluant l'importance de telles œuvres cinématographiques dans la préservation de la mémoire nationale et sa transmission aux jeunes générations. Ahmed, étudiant universitaire, a déclaré que cette œuvre cinématographique révolutionnaire «contribue à mieux faire connaître aux générations actuelles les sacrifices considérables consentis par leurs aïeux au nom de la liberté et de l'indépendance». L'intérêt suscité par ce long-métrage témoigne également de l'importance de préserver la mémoire de cet engagement féminin.

C'est ainsi que Noura, infirmière de profession, a indiqué être venue spécialement assister à la projection, estimant que le film met en lumière les sacrifices consentis par les infirmières dans les montagnes, les villages et les villes, où elles accomplissaient leur devoir national avec des moyens très modestes durant la Révolution.

Pas moins de dix (10) courts-métrages en compétition seront projetés mardi dans le cadre de cet événement organisé à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire de la glorieuse Révolution de libération.

Il s'agit, notamment de «Déboussolé» du réalisateur Youcef Mansour (Algérie), «Le Sourire» de Walid Tahar (Pays-Bas), «El Dafina» de Raed Aoudah (Jordanie), «Sakra» de Mohammed Abdel-Amir (Irak) et «Jusqu'à mes dernières pulsations» de Rasha Hachem (Yémen).

Les journées algériennes du cinéma contemporain, organisées sous le slogan «Quand l'image parle» se poursuivront mercredi avec la projection de plusieurs autres films. Pour rappel, pas moins de 30 films produits dans plusieurs pays dont l'Algérie, la République arabe sahraouie démocratique, la Palestine, le Yémen et le Sultanat d'Oman sont en compétition pour les trois prix mis en jeu (or, argent et bronze).

RC

72e ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DE LIBÉRATION

CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE SUR "L'IMAGE ET LA MÉMOIRE" À DJAMAÂ EL-DJAZAÏR

Le Musée de la civilisation islamique de Djamaâ El-Djazaïr a abrité, mardi, une conférence scientifique intitulé "L'image et la mémoire", à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954.

Cette conférence, présidée par le ministre d'Etat, recteur de Djamaâ El-Djazaïr, cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a constitué une occasion de mettre en lumière l'importance de la préservation de la mémoire nationale et de la transmission de cet héritage historique aux futures générations.

L'événement a également été marqué par l'inauguration d'une exposition des œuvres du défunt artiste et photographe Mohamed Kouaci, évoquant le quotidien des moudjahidine durant la glorieuse Révolution de libération, les activités des dirigeants de la Révolution, ainsi que les festivités célébrant le recouvrement de l'indépendance et de la souveraineté nationale à travers l'ensemble du territoire national.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a affirmé que la mémoire nationale "n'est pas un réservoir de faits que nous mémorisons, mais une relation vivante entre le passé, le présent et l'avenir ".

Il a souligné que l'exposition du photographe Kouaci " permet de contempler le visage humain de la Révolution de libération", rappelant que le défunt, dont le nom est associé à l'immortalisation des hauts faits de la Révolution du 1er Novembre 1954 à travers son appareil photo, était " un modèle d'intellectuel et d'artiste qui avait compris que la bataille de libération était également une bataille pour la vérité". De son côté, M. Tacherift a salué les œuvres du défunt Mohamed Kouaci, qui avait occupé le poste de photographe et de cadre au service de photographie du ministère de l'Information du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), à travers lesquelles, il avait documenté les événements de la Révolution et "fait connaître au-delà des frontières la réalité de ce qui se passait en Algérie".

"Ces photographies ont permis d'immortaliser les aspects sociaux et humains de la Révolution et de documenter la vie des moudjahidine dans les montagnes, les villages et dans les pays d'émigration", a poursuivi le ministre des Moudjahidine, ajoutant que l'appareil photo du défunt Kouaci "n'était pas un simple outil d'enregistrement des événements, mais un témoignage historique fidèle de la ferme volonté d'un peuple qui avait décidé d'arracher sa liberté au prix de son sang et de sa détermination".

A noter que plusieurs communications ont été présentées lors de cette conférence, abordant diverses questions liées à la mémoire nationale, à l'image et aux médias durant la Révolution du 1er Novembre.

Au terme de cette rencontre, la famille de l'artiste Mohamed Kouaci a été honorée, ainsi que des enseignants ayant contribué à l'animation de la conférence.

RS

ACTUALITÉS SPORTIVES

JUDO / GRAND PRIX DE ZAGREB 2026

L'ALGÉRIE ENGAGÉE AVEC SIX ATHLÈTES EN CROATIE

Six judokas (trois messieurs et trois dames) représenteront l'Algérie dans l'édition 2026 du Grand Prix de Zagreb, prévue du 13 au 15 novembre courant en Croatie, suivant la liste d'admission, dévoilée mardi par les organisateurs.

Il s'agit de Kaïs Moudetere (-66 kg), Dris Messaoud Redouane (-73 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Lena Maria Djeriou (-52 kg), Yassamine Djellab (-63 kg) et Dyhia Benchallal (+78 kg) chez les dames.

Moudetere et Djeriou feront leur entrée en lice dans la compétition et dès la première journée. Le lendemain, 14 novembre, ce sera au tour de Djellab et Dris Messaoud de monter sur le Tatami, alors que Lili et Benchallal devront attendre la troisième et dernière journée de compétition pour concourir.

D'après les organisateurs, 529 judokas (320 messieurs et 209 dames), représentant 70 pays, ont confirmé leur participation à cette compétition internationale, qui met en jeu un grand nombre de points, susceptibles d'aider les athlètes à améliorer leur ranking mondial.

Avec 28 judokas engagés, la Croatie (Pays hôte) sera la nation la mieux représentée dans ce Grand Prix, devant l'Italie et le Brésil, avec 22 athlètes chacun, au moment où certains pays, comme l'Angola et le Cameroun n'ont engagé qu'un seul athlète.

RS



JEUX OLYMPIQUES 2036

SEPT PAYS, DONT LE QATAR ET L'AFRIQUE DU SUD, INTÉRESSÉS PAR LEUR ORGANISATION

Sept pays, dont le Qatar et l'Afrique du Sud, ont manifesté leur intérêt pour l'organisation des Jeux olympiques (JO) d'été de 2036, a annoncé le Comité international olympique (CIO), à l'issue de la période consacrée à l'expression d'intérêt pour l'accueil de cet événement sportif mondial.

Outre le Qatar et l'Afrique du Sud, les pays concernés sont l'Allemagne, la Hongrie, l'Inde, la République de Corée et la Turquie, précise le CIO dans une infographie consacrée aux prochaines étapes du processus de sélection.

Dans ce cadre, les sept parties intéressées sont appelées à présenter virtuellement leurs projets, en novembre 2026, devant la commission chargée de l'avenir des pays hôtes. Cette étape sera suivie par la réalisation d'études de faisabilité par le CIO, d'ici à mars 2027, avant l'ouverture, au cours du même mois, du dialogue stratégique pour les JO-2036 par la commission exécutive de l'instance olympique.

La présidente de la commission de l'avenir des pays hôtes, Kolinda Grabar-Kitarovic, a souligné que l'édition 2036 sera la première dont le pays organisateur sera désigné conformément aux nouvelles réformes introduites dans le cadre du programme "Prêts pour l'avenir".

Elle a également indiqué que l'intérêt manifesté par ces sept pays témoigne de l'importance économique et sociale des Jeux olympiques ainsi que de leur héritage durable.

Le CIO rappelle toutefois que cette phase correspond uniquement à une manifestation d'intérêt et ne constitue pas encore une procédure de candidature officielle ni une validation de dossiers définitifs. Pour rappel, les Jeux olympiques d'été de 2028 se dérouleront à Los Angeles, aux Etats-Unis, tandis que la ville australienne de Brisbane accueillera l'édition de 2032.

RS

FOOT

LA COUPE D'ASIE DES NATIONS REPORTÉE DE JANVIER À DÉCEMBRE 2027

La Coupe d'Asie des nations de football, prévue en janvier 2027 en Arabie saoudite, a été reportée à décembre de la même année en raison du contexte géopolitique dans la région, a annoncé la Confédération asiatique (AFC), mardi dans un communiqué.

"Le Comité d'organisation (...) a approuvé le report de la principale compétition par équipes nationales (du continent) au vu des circonstances exceptionnelles qui se déroulent dans la région", indique l'AFC.

La Coupe d'Asie des nations devait se tenir du 7 janvier au 5 février 2027 à Djeddah, Riyad et Al-Khobar. Les nouvelles dates proposées sont du 23 décembre 2027 au 21 janvier 2028.

"Les nouvelles dates de la compétition seront soumises à la Fifa pour approbation", conclut le communiqué.

La dernière édition de la Coupe d'Asie des nations, disputée au Qatar en 2024, avait été remportée par le pays hôte, vainqueur en finale face à la Jordanie (3-1).

RS

FOOT/ QUALIFICATIONS- CAN 2027 (GR.I)

25 JOUEURS TOGOLAIS SÉLECTIONNÉS POUR LA DOUBLE CONFRONTATION FACE À L'ALGÉRIE

Le sélectionneur français de l'équipe togolaise de football, Patrice Neveu, a dévoilé une liste des 25 joueurs convoqués pour la double confrontation face à l'Algérie, les 14 et 17 novembre, comptant pour les 3e et 4e journées (Gr.I) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, a indiqué la Fédération togolaise (FTF), mardi dans un communiqué. " Neveu a fait le choix pour un groupe qui allie expérience, continuité et sang neuf. Une liste marquée par une arrivée de taille et par plusieurs retours très attendus", précise la même source. En prévision de ce double rendez-vous face à l'Algérie, les Togolais seront en regroupement en Tunisie du 9 au 12 novembre. La nouveauté est la convocation pour la première fois du défenseur central de l'Eintracht Francfort (Allemagne), Lilian Brassier, souligne la FTF.

Absent lors du dernier rassemblement en raison d'une blessure, le défenseur Kennedy Boateng (Al-Fateh, Arabie saoudite) retrouve la sélection, idem pour Augustin Drakpé (Slovan Liberec, République tchèque) qui avait dû déclarer forfait sur blessure. En revanche, le défenseur Kevin Boma (RB Salzbourg, Autriche), blessé, a déclaré forfait pour ce rassemblement. Le milieu Bastou Djibril, évoluant à Yamoussoukro FC (Côte d'Ivoire), absent lors des deux premières journées, figure aussi dans la liste. Le Togo occupe la deuxième place au classement avec trois points, à égalité avec la Zambie, derrière l'Algérie (1er, 4 pts), alors que le Burundi ferme la marche avec un seul point.

La liste des 25 joueurs togolais : Gardiens : Steven Mensah (FC Etzella Ettelbruck/ Luxembourg), Malcolm Barcola (IR Tanger/ Maroc), Achirafou Yaya (ISCA/ Côte d'Ivoire) Défenseurs : Kennedy Boateng (Al-Fateh/ Arabie saoudite), Abdoul-Sabourh Bode (TP Mazembe/ RD Congo), Augustin Drakpé (Slovan Liberec/ République tchèque), Lilian Brassier (Eintracht Francfort/ Allemagne), Loïc Bessile (AS Tren??n/ Slovaquie), Pierre Nadjombe (FC Magdebourg/ Allemagne), Henri Koudossou (Arminia Bielefeld/ Allemagne) Milieux : Kodjo Aziangbe (Shanghai Port FC/ Chine), Sadik Fofana (Lecce/ Italie), Faad Sana (NS Mura/ Slovénie), Sharani Zuberu, Dermane Karim (ESTAC Troyes/ France), Samsindin Ouro (Dunajskà Streda/ Slovaquie), Dakonam Djene (Getafe/ Espagne), Steven Nador (Modena FC/ Italie), Bastou Djibril (Yamoussoukro FC/ Côte d'Ivoire) Attaquants : Kevin Denkey (FC Cincinnati/ Etats-Unis), Charles Abi (Valenciennes FC/ France), Kodjo Fodoh Laba (Al-Sharjah/ Emirats arabes unis), Thibault Klidjé (Hibernian FC/ Ecosse), Mansour Ouro-Tagba (VfL Bochum/ Allemagne), Komi Arnaud Komlavi (Talaea Al-Gaish FC/ Egypte).

RS

FOOT/LIGUE 2 AMATEUR (9e JOURNÉE)

LE MSP BATNA ET LE DUO USM BLIDA-GC MASCARA EN QUÊTE DE CONFIRMATION

La neuvième journée du championnat de la Ligue 2 amateur de football, prévue vendredi et samedi, sera marquée par la lutte pour le maintien aux commandes dans les deux groupes, avec notamment le déplacement du leader du Centre-Est, le MSP Batna, chez son dauphin la JS Azazga, et les confrontations de l'USM Blida et du GC Mascara, co-leaders du groupe Centre-Ouest, face respectivement à l'ASM Oran et au WA Tlemcen.

Dans le groupe Centre-Est, le MSP Batna (17 pts), qui a pris seul les commandes à l'issue de la précédente journée après son large succès devant l'IRB Nezla (4-1), aura un déplacement délicat à effectuer chez la JS Azazga (14 pts), vendredi à 15h00.

Les Batnéens tenteront de préserver leur avance, tandis que leur adversaire, battu lors de la précédente journée par le NC Magra (0-3), ambitionne de renouer avec la victoire pour rester au contact du leader.

Derrière, la lutte pour les premières places s'annonce également intense. L'USM Annaba et le NC Magra, qui totalisent chacun 14 points, seront en déplacement respectivement chez le MO Béjaïa et le CR Béni Thour. Les Annabis, tenus en échec par la JSD Jijel (0-0) lors de la précédente journée, chercheront à renouer avec le succès face à une formation béjaouie (13 pts) qui compte un match en moins et reste à l'affût du podium.

De son côté, le NC Magra, qui a réalisé une belle opération en dominant la JS Azazga (3-0), tentera de confirmer face au CR Béni Thour, avant-dernier avec trois points, alors que la JSM Skikda (12 pts) accueillera le NRB Teleghma dans une confrontation importante pour les deux équipes.

Les autres rencontres de cette poule mettront aux prises l'IRB Nezla et le NRB Béni Oulbane, le CA Batna et le Paradou AC, et la JSD Jijel et l'AS Khroub, tandis que le MO Constantine recevra l'US Chaouia samedi.

Dans le groupe Centre-Ouest, la course au leadership reste très disputée entre l'USM Blida et le GC Mascara, qui occupent conjointement la première place avec 20 points chacun, devant le RC Kouba (18 pts).

Les Blidéens, vainqueurs du WA Mostaganem (1-0) lors de la précédente journée, effectueront un déplacement chez l'ASM Oran, septième avec 12 points, avec l'objectif de préserver leur fauteuil de leader. De son côté, le GC Mascara, auteur d'un large succès face au NA Hussein-Dey (5-1), se rendra chez le WA Tlemcen, en quête de points pour s'éloigner de la zone dangereuse. Le RC Kouba, troisième avec 18 points, tentera de rester au contact du duo de tête à l'occasion de son déplacement chez le MC Saïda (14 pts), dans une affiche qui s'annonce disputée entre deux formations ambitieuses. Le MC Saïda compte toutefois un match en moins. L'ES Mostaganem (14 pts), également en course pour les premières places, se déplacera chez la JSM Tiaret, alors que l'IRB Sidi M'Hamed Benali, qui compte le même nombre de points que les Mostaganémois, sera en déplacement chez l'USM El Harrach. Les autres rencontres de cette journée opposeront le NA Hussein-Dey à l'ESM Koléa et le WA Mostaganem au MC El Bayadh, tandis que la JS Taghit, lanterne rouge avec un seul point, accueillera le RC Arbaâ, avant-dernier avec deux unités.

RS

ACTUALITÉS SOCIOCULTURELLES

IMMERSION DANS L'UNIVERS DE YASMINA KHADRA

LE PRIEUR DE BETHLÉEM OU LE CRI D'UN AUTEUR POUR RÉVEILLER LES CONSCIENCES

À l'occasion du Salon du livre international d'Alger (SILA), une rencontre littéraire s'est tenue à la salle Tahar Ouettar du pavillon Palestine le 3 novembre 2026. Dans une atmosphère vibrante, cet échange a réuni un public chaleureux composé d'Algériens et de figures internationales, marqué notamment par la présence d'une autrice tunisienne et d'un lecteur fidèle tchadien. Au cœur de cette réunion littéraire, l'écrivain a partagé avec le public les grands thèmes de son œuvre et sa vision de l'actualité.



Par Rihab Taleb

«C'est en soufflant sur les cimes du mont Halhoul, dans la vallée du Jourdain, que le grand horloger, maître du temps et de l'infini, a dit "Soit !" et tout fut selon sa volonté. »

C'est par cette introduction majestueuse que s'ouvre la nouvelle œuvre de Mohamed Moulessehoul, connu sous le pseudonyme littéraire de Yasmina Khadra. Immense figure de la littérature contemporaine, l'écrivain n'a cessé de porter haut les idéaux de justice et de liberté. À travers ses prises de parole et son dernier roman, Le Prieur de Bethléem, il livre un témoignage poignant façonné par la douleur, la colère et le refus de fermer les yeux face aux tragédies du monde.

Le roman comme tribune contre l'injustice

Dès les premières pages de son chef-d'œuvre, l'auteur installe cette atmosphère tragique à travers des passages d'une puissance rare, comme lorsqu'il écrit : « Ô terre des enfants-rois, Philistine sera ton nom jusqu'à la fin des temps. » Ainsi est née la Palestine que le Seigneur a aimée avec une force telle que, de jalousie, une mer en est morte. Yasmina Khadra bouscule les codes littéraires avec une trame narrative aussi originale que percutante. L'histoire met en scène un homme poussé à bout, qui prend la décision de kidnapper son éditeur parce que ce dernier a refusé de publier son manuscrit. Mais au fil des pages, le lecteur découvre que l'éditeur n'est pas là par hasard. Le récit étale les crimes commis par l'entité sioniste à l'encontre du peuple palestinien. Dans son œuvre, l'entité sioniste est décrite de manière saisissante : elle est comparée à un immense bulldozer qui ravage tout sur son passage, broyant les vies, l'histoire, la terre et l'espoir d'une nation entière. Le récit est porté par un narrateur où l'écrivain s'efface totalement, interdisant au lecteur l'accès direct au manuscrit brut. Le résultat est un texte traversé par des thématiques fortes où l'Irak et l'Algérie de certaines époques font écho aux drames actuels, baignant l'ensemble d'une spiritualité palpable.

La couverture de l'édition publiée par Casbah Éditions montre un jeune homme portant une capuche, regardant fixement une colline. Un visuel fort que l'auteur n'a pourtant pas conçu lui-même ; Mohamed Moulessehoul a souligné qu'il l'avait découverte en même temps que le public, tout en marquant sa préférence pour cette version algérienne qu'il juge beaucoup plus frappante et percutante que la version française.

Écrire à la hauteur de la douleur

Pour Mohamed Moulessehoul, l'écriture est un acte sacré indissociable de la vérité. L'auteur défend une règle intangible : « On ne peut pas raconter des histoires différentes avec un même style. Quand je raconte un drame, cela doit être dramatique, il faut que ça soit différent. »

Pour parler de la Palestine, un territoire qu'il porte comme une meurtrissure intime, il lui fallait une voix hors du commun : « J'aime tellement ce pays et je souffre tellement pour la Palestine qu'il fallait que je trouve un style qui ressemble à la Palestine qui a été trahie et sacrifiée par ses sœurs et frères et par le monde entier. Il fallait un style assez puissant, parce que ma douleur est puissante. »

Cette quête de sens l'a également mené en Jordanie, ce territoire béni qui abrite le plus grand nombre de prophéties, un pays qui l'a profondément fasciné. Si certains lecteurs ont pu être surpris par le mélange subtil entre mysticisme (le miracle) et dure réalité géopolitique, l'auteur y voit le reflet exact de la condition humaine, constamment partagée entre le divin et le tragique.

Le miracle, le sionisme et la censure de la peur

L'écrivain a également révélé le poids de ses choix d'écriture : « Toute l'histoire de la Palestine, toute l'histoire du sionisme repose sur un miracle. J'ai une deuxième version où j'ai ajouté 10 lignes que j'avais enlevées car j'avais peur que les gens comprennent mal. Nous sommes toujours contraints de contester l'incontestable, alors qu'à un moment on devrait s'élever. »

Dans sa version définitive, il est allé au bout de sa pensée : « C'est le miracle qu'a fait Dieu. Le miracle devrait éveiller Dieu chez les hommes, mais pour le sionisme, c'est un miracle qui a tué Dieu dans chacun. »

Le désespoir absolu face à la lâcheté mondiale et au génocide en direct

Pour Mohamed Moulessehoul, la situation en Palestine dépasse l'entendement : « Aujourd'hui, la Palestine subit ce que la conscience humaine ne pourra jamais supporter, parce que la Palestine a prouvé que le monde est un monde fou, c'est un monde dégénéré, c'est un monde malade, mais en plus c'est un monde lâche ; la plus grande lâcheté de l'univers aujourd'hui est incarnée par ce sionisme qui, parce qu'il a réussi à métastaser tous les secteurs névralgiques du monde, agit en sachant pertinemment qu'on cache la vérité la plus odieuse. » Il rappelle que nous vivons une époque cauchemardesque où le génocide se déroule au vu et au su de tout le monde : « Je n'arrive pas à croire que l'on puisse accepter d'être complice, car on est complice même si on ne participe pas au génocide : le fait de le savoir et de ne rien faire, on est complice. C'est ce qui me terrifie, nous sommes à une ère de la disparition de la cause humaine. » Face au dilemme fondamental d'être ou de ne pas être — « soit on est pour l'humain, soit on ne l'est pas » — il rappelle que la parole appartient à l'humanité tout entière pour empêcher l'irréparable.

Une parole libre face aux dérives des puissants

L'écrivain qualifie les deux figures du pouvoir de « deux malades complètement disjonctés, qui n'ont pas encore compris que ce sont des êtres humains et qui se croient des dieux ». Il dénonce l'hubris des dirigeants et le sionisme ambiant, rappelant que les logiques de domination frappent partout, à l'instar des velléités de Donald Trump. Questionné lors d'un séjour en Italie sur le Hamas, sa réponse a fusé, directe et sans équivoque : « Au contraire, les terroristes sont Trump et Netanyahou ! »

Dans sa vision humaniste, il rappelle également que si certains pays peuvent être dominés, l'Algérie possède une âme et une résistance indomptables. Évoquant les figures de sagesse, il exprime son admiration pour Bouddha, tout en affirmant une conviction profonde quant au Proche-Orient : « Les seuls qui sont capables de régler ce problème, ce sont les juifs, car il y a une idéologie qui s'est associée à leur religion. »

Traduit dans seulement 5 pays

Habituellement célébré et traduit dans 62 pays, l'écrivain a fait face à un silence assourdissant ou à un boycott. Pour cet ouvrage, seuls 5 pays ont accepté de le traduire : l'Ouzbékistan, l'Italie, l'Irak, l'Espagne et le Mexique.

Un constat amer mais assumé avec une dignité royale : « Je ne peux pas vivre sans dignité. J'ai pris ce grand risque en sachant pertinemment que je le prenais… Il faut avoir le courage de ses convictions, sinon à quoi ça sert d'exister, à quoi ça sert de se mentir ? Lorsque l'être humain se tait, l'arme parle à sa place, c'est dommage. »

L'auteur tient toutefois à rendre justice aux peuples occidentaux, qu'il ne faut pas confondre avec leurs gouvernants : « Je dois beaucoup à l'Occident. Ce sont les lecteurs occidentaux qui m'ont fait connaître dans le monde entier, c'est ingrat de ma part de nier ça. Mon plus grand lectorat a été les États-Unis, puis l'Allemagne, puis l'Italie, et aujourd'hui mes lecteurs les plus fidèles sont les Français ! En Afrique, ce n'est même pas l'Algérie, c'est le Tchad ! C'est une erreur de jugement de condamner les Occidentaux ; je parle du peuple occidental, eux, ils n'ont rien à voir avec les chefs d'État et les politiciens. » Malgré le rejet de certains, il en est convaincu, ce livre ne mourra pas.

L'amour viscéral de l'Algérie et la figure du Prieur

L'Algérie demeure l'ancre absolue de son cœur. Avec une émotion brute, il confie : « Tout ce qui est algérien, soit il me glorifie, soit il m'énerve, parce que je peux tout pardonner, je suis attaqué par beaucoup de gens, mais quand c'est l'Algérie, je perds les pédales. »

Quant au personnage du Prieur, il est décrit comme un être prisonnier d'un égoïsme spirituel, quelqu'un qui contemple le ciel en oubliant les drames terrestres qui se nouent autour de lui — une critique subtile de l'inaction face aux souffrances d'autrui.

Un grand monsieur au service de l'humanité

La tragédie palestinienne a dépassé le cadre des mots habituels : on voit un peuple mourir en direct, au point qu'il faudrait inventer un mot nouveau pour que la nuit devienne insomnie pour les hommes.

Mohamed Moulessehoul, par son courage, son talent immense et son intégrité inaltérable, rappelle à travers ce livre une vérité : « Il est grand temps pour que l'humanité se réveille tout simplement. Il faut arrêter de se vanter, car le malheur viendra toujours frapper à nos portes. »

Et comme le rappelle si bien ce grand monsieur de la littérature : « L'honnêteté, ça se paie très cher, mais elle finit par payer. »

« Ce jour-là, et seulement ce jour-là, l'Homme réalisera combien ce qu'il croit être son dû légitime l'aveugle et le dénature, puisque rien en ce monde ne lui appartient, ni son âme qu'il sacrifie souvent à tort, ni la terre qui le fera poussière. »

C'est avec ces mots sincères que fut clôturé son roman qui dénonce les absurdités commises par cette entité sioniste dépourvue d'humanité.

R. T.

DES FAITS ET DES VÉRITÉS...

L'ART DE TERRIFIER ET DE MENACER LA PLANÈTE

LE CONCEPT DE « GERMES » CONTAGIEUX ET MORTELS NE PEUT PLUS ÊTRE DÉFENDU

Le grand prophète des futures « pandémies » et « philanthrope », Bill Gates, a repris récemment la parole pour nous resservir le plat de la peur que l'on déguste à froid avec l'intention de préparer le terrain du conditionnement des peuples en s'exprimant sur l'IA qui, selon lui, fera prochainement des millions de morts dans le monde… Nonobstant, son discours sur les prochaines « pandémies » est toujours diffusé sournoisement dans les médias car il nous avertit, avec sa bonne conscience, des menaces qui pèsent sur les braves gens endormis que nous sommes !

Par Jean-Yves Jézéquel
Mondialisation.ca,
30 octobre 2026

Le sujet des « pandémies » doit être clairement identifié et classé pour de bon dans nos mémoires désormais informées.

Il est grand temps que les peuples sachent enfin qu'il est scientifiquement impossible de parler sérieusement de « germes » qui pourraient nous menacer. Les crises artificielles qui jettent le trouble et se nourrissent de la peur entièrement construite sur l'ignorance, sont créées par l'industrie médico-pharmaceutique et leurs zélés serviteurs. Tous ceux qui participent activement à la diffusion du discours erroné de ces Organisations du Mensonge sur la Santé sont des criminels agissant en toute impunité !

Il faudra qu'on s'en occupe un jour si la vie représente toujours une valeur sacrée qu'il n'est pas possible de nier en continuant à cautionner le mensonge comme si celui-ci était devenu une vérité !

Une seule personne trônant à l'OMS peut déclarer « une pandémie mondiale ». Immédiatement les États membres déclarent alors « l'état d'urgence », chacun dans son pays respectif en vertu du RSI et du Traité Pandémie du 19 mai 2025 et approuvé à l'unanimité le 20 mai 2025 par ses 194 États membres.

Unanimité douteuse

La France a été l'un des pays moteurs de ce projet depuis le début, ayant même co-présidé l'organe de négociation. Elle a voté en faveur de l'accord en mai 2025. Dès que la phase finale des négociations techniques sera close et le texte définitivement ouvert aux parlements nationaux, la France devrait figurer parmi les premiers pays à lancer sa procédure nationale de ratification passant par le vote d'une loi à l'Assemblée nationale avec l'obligation d'être ensuite entérinée par le Sénat.

En cas de déclaration de « pandémie » par l'OMS, ce sont les médias collabos qui entrent aussitôt en scène et diffusent 24 heures sur 24 le message de la peur. Toute information scientifique sérieuse venant réfuter le discours mensonger répandu sans scrupule dans tous les pays cautionnant la croyance archaïque aux « germes qui pourraient nous menacer », serait implacablement censurée sur toutes les plateformes de Big Tech.

Rappelons que le nombre de cas mis en avant pour justifier les mesures d'urgence est chaque fois dénué de sens puisque tout cela est systématiquement basé sur le résultat d'une réaction de détection moléculaire par les tests PCR ou RAT inadaptés…

On fabrique arbitrairement l'apparence de pandémie galopante alors que tout reste fondamentalement illusoire. C'est la diffusion de ces nouveaux tests qui est galopante et non pas celle d'une nouvelle maladie !

Les affirmations alarmistes sur les nouvelles maladies infectieuses via les « germes » abrités par les animaux ne sont pas scientifiquement fondées et représentent une injure faite au bon sens. Lorsque les « autorités » collabos du mondialisme, décrètent les abattages massifs de cheptels entiers, les animaux deviennent alors les boucs émissaires des maladies qu'elles éradiquent en éradiquant des êtres vivants qui sont en bonne santé et qui permettent en réalité aux humains de vivre en ce monde !

Je rappelle qu'en France les Préfectures qui prennent ce genre de décisions fascistes sont majoritairement aux mains des grands serviteurs du mondialisme : les Francs-Maçons. La République française est une République maçonnique.

Chaque Français doit savoir que tous les chefs d'inspection Générale de l'administration sont systématiquement des Francs-Maçons depuis 1945. Chaque Français doit savoir que c'est l'inspection Générale qui contrôle les Préfets ! L'inspection Générale est également chargée de missions secrètes et tout cela est exclusivement entre les mains des Francs-Maçons. La Franc-Maçonnerie étant une organisation mondiale, les Francs-Maçons Français ne peuvent pas se permettre d'être exclusivement soucieux des intérêts du peuple français. Il y a dans cette situation de prise de pouvoir, via les grandes administrations pérennes entre leurs mains, un « État dans l'État », ce qui caractérise ce qu'on appelle « l'État profond », l'étatisme jacobin, celui qui se pense comme le rempart du système, le veilleur qui fait en sorte que le pays soit bien séparé en deux « camps » : celui des « élites » qui savent et celui du peuple qui doit se soumettre au grand savoir des « élites » veillant au « statu quo » de la République laïque…

grâce à ceux qui en deviennent les relais, les courroies de transmission du dictat provenant de cette « élite » certaine de savoir ce qui est bien pour les autres … En jouant le jeu de la propagande d'une « République une et indivisible », la maçonnerie qui a soutenu franchement le délire de la doxa étatique hautement mensongère au cours des trois années de fausse pandémie et de campagne de « vaccination » génocidaire, a aussi basculé dans l'idéologie de la terreur en alimentant le narratif de la peur indispensable à la soumission des « idiots » comme le disait Jacques Attali [photo à droite] dans son livre « L'avenir de la vie », chez Seghers, 1981, dialogue avec Michel Salomon !

Lorsque la version officielle est contestée avec tous les arguments que l'on doit objectivement prendre au sérieux, les défenseurs de la vérité sont diabolisés, moqués, traités de « complotistes » et réduits au silence. Les professionnels qui savent que le discours officiel est mensonger, se taisent, non pas parce qu'ils sont « complices » mais parce que le pouvoir peut ruiner leur carrière comme leurs revenus quand ça lui chante !

Tous ceux qui veulent s'exprimer seront censurés, poursuivis judiciairement, car le droit n'est pas au service de la vérité, il est au service de la loi fabriquée par des gens encombrés de pathologie et elle est rédigée dans ce domaine de la santé publique par les pouvoirs pervers complices de ces crimes contre l'humanité…

Une majorité de personnes continue à penser que nous pouvons être menacés par des microbes comme les bactéries qui sont des entités biologiques réelles ou comme les « virus » qui sont des modèles imaginaires. Les virus sont modélisés par l'homme qui les fabrique théoriquement mais personne ne peut les identifier dans le réel ! Les pandémies contagieuses sont quelque chose d'impossible et n'existent que dans la croyance et la peur archaïque des individus désinformés…

Toute l'histoire des vaccins repose sur un postulat erroné

Les vaccins ne sont jamais indiqués : ils sont néfastes, inutiles, criminels. Il faut relire les données critiques de l'histoire pasteurienne sur la création des vaccins pour savoir que la vaccination est basée sur un mensonge historique, volontaire, demandé à Pasteur par les « autorités sanitaires françaises » désireuses d'un retour substantiel sur investissement réalisé par l'État pour sa recherche ayant abouti malheureusement sur un échec évident, comme on l'a démontré dans « La légende des vaccins, une conception erronée du vivant », éditions Publibook, 2025, 218 pages.

Le modèle viral a été réfuté par la science et toute la théorie des « germes » ne peut plus être utilisée comme cela est encore le cas lorsqu'un organisme international décrète une « pandémie infectieuse » ! Cette croyance archaïque en ces concepts erronés provoque encore des effets sanitaires et socio-économiques désastreux, mortels.

Les politiques, les médias, l'industrie pharmaceutique constituent ensemble une organisation criminelle responsable de millions de morts victimes de cette croyance erronée décrétant des mesures qui tuent les personnes. Les grandes hécatombes éventuelles ne sont pas dues à des virus qui tuent, elles sont dues aux mesures prises par les pouvoirs pervers qui nous gouvernent.

Les fortunes colossales qui sont en cause, grâce à ce mensonge, servent également les pouvoirs politiques qui peuvent ainsi promouvoir leur modèle dominant.

La seule solution à notre portée est de refuser de se soumettre à une telle dictature de la croyance et de l'arbitraire.

C'est sans doute la raison qui poussera les États pervers et criminels à forcer la soumission des personnes par des dispositions toujours plus coercitives.

Nous savons clairement aujourd'hui que les pandémies sont des crises fabriquées en falsifiant le discours scientifique mis au service du mensonge.

Ceux qui désirent en savoir plus sur le sujet peuvent consulter « Virus Mania » ou des sites comme « theperthgroup.com » et « ViroLIEgy.com » de Mike Stone ou encore « drsambailey.com ».

On ne peut pas oublier de renvoyer le lecteur, manifestant un vrai désir de savoir, aux écrits d'Antoine Béchamp qui désavouaient les conclusions « officielles » de son contemporain, Pasteur.

Pour Béchamp, « Le microbe n'est rien, le terrain est tout ». Il avait démontré que les micro-organismes pathogènes (comme les bactéries) ne proviennent pas de l'extérieur du corps pour causer une maladie, mais se développent à l'intérieur du corps lorsque le « terrain biologique » (l'équilibre interne, le pH, la nutrition) est dégradé ou affaibli.

Le monomorphisme de Pasteur n'est plus une approche du vivant que l'on peut défendre aujourd'hui. Béchamp avait proposé le polymorphisme qui est confirmé par la recherche de pointe en biologie. Il expliquait que les microzymas peuvent changer de forme et évoluer en bactéries pour nettoyer les tissus lésés en fonction de l'état de santé globale de l'hôte. Dans le domaine de la recherche actuelle, des spécialistes ont appelé les « microzymas » de Béchamp des noms de « Somatides » ou Symbiontes, Protits Microgerme, Microzoaire, Bions …etc…

Il va de soi que la démonstration de Béchamp est radicalement niée par l'industrie pharmaceutique et ses défenseurs intéressés, car Big Pharma ne peut pas faire fortune à partir du point de vue de Béchamp qui entraîne la conclusion que les vaccins sont inutiles et même profondément néfastes. C'est le mensonge qui triomphe et non la vérité, parce que c'est l'argent qui fait la pluie et le beau temps dans cette civilisation occidentale dégénérée qui a placé l'humain au service du capitalisme destructeur de la vie.

De nombreux chercheurs indépendants et praticiens des approches holistiques estiment que les travaux de Béchamp ont été écartés au XIXe siècle pour des raisons industrielles et financières, car la théorie de Pasteur (un germe = un médicament/un vaccin) favorisait l'émergence de l'industrie pharmaceutique, contrairement à la notion de « gestion du terrain » qui responsabilise l'individu sur son hygiène de vie.

La force des travaux d'Antoine Béchamp réside précisément dans cette vision globale où la cellule n'est pas l'unité biologique ultime, mais un assemblage de structures beaucoup plus petites, autonomes et adaptatives. Le problème n'est donc pas dans l'absence du savoir de la part de ceux qui devraient savoir et agir en conséquence, le problème vient de ce que les décideurs ne veulent pas savoir, la loi toute-puissante de l'argent étant le maître absolu des sociétés qui pratiquent la religion de marché, celle du monothéisme financier…

Que chacun se dise, par conséquent, qu'il est l'otage d'une organisation mafieuse ne travaillant que pour le profit. Je l'invite à relire ces paroles du grand Conseiller des présidents français, Jacques Attali, inscrites noir sur blanc dans son livre « L'avenir de la vie », chez Seghers, 1981, dialogue avec Michel Salomon :

» A l'avenir, il s'agira de trouver un moyen de réduire la population. Nous commencerons par les vieux, car dès qu'il dépasse 60-65 ans, l'homme vit plus longtemps qu'il ne produit et il coûte cher à la société. (Page 273) Ensuite, les faibles puis les inutiles qui n'apportent rien à la société, car il y en aura de plus en plus (notamment avec l'arrivée de l'IA) et surtout, enfin, les plus stupides. Une euthanasie ciblant ces groupes (sera mise en place). L'euthanasie devra être un instrument essentiel de nos sociétés futures, dans tous les cas de figure (page 274). On ne pourra bien sûr pas exécuter (comme cela) les gens ou faire des camps (d'extermination)… Nous nous en débarrasserons en leur faisant croire que c'est pour leur bien … (page273)

Nous trouverons quelque chose ou le provoquerons, une pandémie qui cible certaines personnes, une crise économique réelle ou pas, un virus qui touchera les vieux ou les gros, peu importe, les faibles y succomberont, les peureux et les stupides y croiront et demanderont à être traités. Nous aurons pris soin d'avoir prévu le traitement, un traitement qui sera la solution (finale). La sélection des idiots se fera ainsi toute seule : ils iront d'eux-mêmes à l'abattoir ! » (page273)

Celui qui ne voit toujours pas la vérité cachée derrière tous les mensonges de ce monde est celui qui ne veut pas la voir !

JEAN-YVES JÉZÉQUEL

ENTRE NOUS

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LOUNÈS KHELOUI, DÉJÀ 10 ANS

Cette dernière décennie a été, malheureusement, marquée par le décès de nombreuses sommités de la chanson algérienne d'expression kabyle.

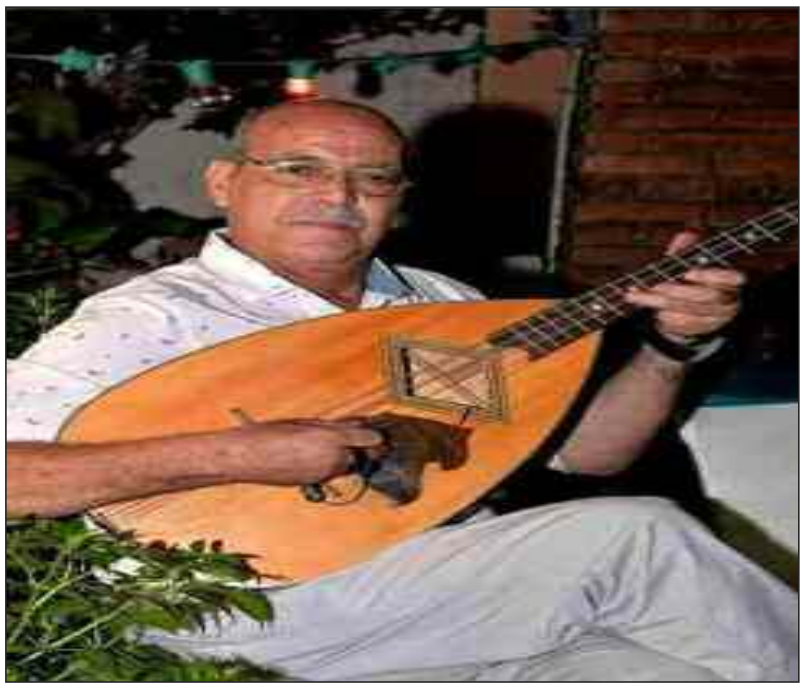
Lounès Kheloui fait partie de ces étoiles qui sont parties prématurément alors qu'il avait encore des tas de choses à dire et d'innombrables mélodies à partager avec ses fans, qui se comptent parmi plusieurs générations.

Lounès Kheloui a résisté à la maladie pendant plusieurs années. Il a même réalisé plusieurs performances durant cette période très difficile en effectuant de nombreuses et mémorables tournées à l'étranger à l'invitation d'Algériens férus de ses chansons et amoureux de sa voix rauque et unique. Lounès Kheloui aurait pu produire une infinité d'albums durant cette étape de son parcours car il n'avait pas cessé de composer et d'écrire. Il avait des dizaines et des dizaines de chansons prêtes à être enregistrées et produites. Mais avec l'avènement du phénomène exécrable du piratage des CD, il était devenu pratiquement impossible de s'aventurer sur ce chemin.

Deux albums avant son décès

La majorité des grands éditeurs spécialisés dans la chanson kabyle a ralenti son rythme de production car il est devenu peu rentable, voire pas rentable du tout, de produire des CD qui allaient se retrouver à la minute qui suit leur sortie, piratés et exposés à la vente sur les trottoirs.

Lounès Kheloui a déploré cette situation à maintes reprises en nous disant qu'il était vraiment déçu de ne pas pouvoir enregistrer toutes les chansons qu'ils avaient mises au point tout au long de ces dernières années. Fort heureusement, il a pu toutefois enregistrer



deux albums peu avant son décès. Des albums édités à titre posthume et qui comprennent des chansons d'une haute qualité artistique, à la hauteur du talent exceptionnel et unique de Lounès Kheloui. Parmi ces titres sortis à titre posthume, on retrouve des chansons prémonitoires dont celles inhérentes à la mort et la maladie. Lounès Kheloui a opté pour le style chaâbi qu'il maîtrisait à la perfection. Il avait une voix inimitable. Ce qui lui conférait un genre nouveau dès son entrée en scène dans le monde de la chanson. Très influencé par Cheikh El Hasnaoui, Lounès Kheloui a même repris des chansons de ce maître du chaâbi. Ils sont du même village, faut-il le rappeler: Ihesnawen, situé à moins de trois kilomètres au sud de la ville de Tizi Ouzou. Lounès Kheloui a été durant toute sa carrière, le chanteur de la mal-vie, de la douleur, de la misère, de la pauvreté, de l'amour impossible, des orphelins, des thèmes qu'il a dépeints avec une sincérité et un talent magistral.

On ne peut écouter les chansons de Lounès Kheloui sans avoir des pincements au coeur. L'une de ses chansons qu'il a consacrées à la mort des deux parents déchire le coeur. Il existe deux versions de cette chanson émouvante et profonde. L'une a été réalisée avec l'orchestre de la Radio nationale et l'autre a été enregistrée en studio. Les deux versions sont totalement différentes. On prend conscience, en les écoutant, de la capacité d'innovation et d'improvisation de Lounès Kheloui qui a atteint les cimes de la célébrité, mais malgré cela, il est demeuré jusqu'à son dernier jour, un homme d'une modestie déconcertante.

Il faisait partie des rares chanteurs kabyles très célèbres que l'on croisait presque quotidiennement dans l'un des coins de la ville de Tizi Ouzou ou attablé à l'un des cafés du centre-ville. Il était l'ami des pauvres et des malades. Ce qui faisait de lui un artiste qui répondait toujours présent pour chanter gratuitement dans une infinité de galas de solidarité en faveur des handicapés, des malades et des cas sociaux.

Un homme modeste et humbl

Lounès Kheloui était l'ami de tous les artistes. Il ne ratait pas non plus les cérémonies d'hommage qu'on rendait à ses confrères. Même très malade, Lounès Kheloui, quelques mois avant son décès, a tenu à se déplacer jusqu'à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri pour assister à l'hommage rendu à une autre grande figure de la chanson kabyle: Farid Ferragui. Une fois à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, Lounès Kheloui ne pouvait pas monter jusqu'à la salle où se déroulait l'hommage, au premier étage. Informé, Farid Ferragui s'est excusé auprès de l'assistance (la salle était archi-comble). Il est descendu au rez-de-chaussée, où il a enlacé longuement Lounès Kheloui et l'a remercié de s'être présenté à cet hommage en dépit de son état de santé. Lounès Kheloui c'est aussi cet aspect et tant d'autres que l'on ne pourrait énumérer dans un seul article. Lounès Kheloui, dix ans après son décès, demeure dans le coeur de tous ses fans. Tout comme sa voix qui résonne toujours.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 3/11/2026

LA GROTTE DE CERVANTÈS À ALGER

Un élément naturel historique de la banlieue de Alger au 16éme siècle est la grotte refuge du prestigieux écrivain espagnol Miguel de Cervantès (1547-1616), auteur de l'immortel roman "Don Quichotte de la Manche", édité en 1605.

Cette grotte toujours accessible est située dans la commune de Belouizdad (Alger) où elle est nichée dans un creux de la falaise qui domine la plage de la baie d'Alger. La restauration et l'aménagement de ce lieu naturel et historique ont été récemment réalisés grâce au mécénat de la société Espagnol Repsol.

Ce lieu dont s'est inspiré l'écrivain dans ses écrits est composé de 4 parties distinctes: la grotte, préservé dans un état proche de son origine, l'abri, le balcon offrant une vue féerique sur la baie d'Alger et l'esplanade. Ce dernier lieu fut aménagé par le passé pour en rendre l'accès plus facile.

En son milieu est érigée, grâce à la communauté espagnol algéroise, une stèle depuis 1887 en hommage au captif d'Alger. Miguel de Cervantès a passé cinq ans à Alger, après avoir été capturé le 26 septembre 1575 alors qu'il était de retour vers l' Espagne à bord de la galère Sol après son séjour de Naples.

Une flottille ottomane commandée par Arnaut Mamí (Mami l'Albanais), le fit prisonnier avec son frère Rodrigo alors qu'ils naviguaient à hauteur de la Costa Brava. Ramenés à Alger, Cervantès est attribué en tant qu'esclave au grec Dali Mamí. Le fait de trouver en sa possession les lettres de recommandations qu'il portait de la part de don Juan d'Autriche et du Duc de Sessa fit penser à ses geôliers que Cervantes était quelqu'un de très important et qu'en échange ils pourraient obtenir une bonne rançon. Le prix de sa libération fut fixé à Cinq cent écus d'or. Au cours d'une deuxième tentative de fuite, Cervantes ainsi que ses compagnons devaient se cacher dans la grotte en attente d'une galère espagnole qui viendrait les récupérer sur la plage d'Alger. La galère qui tenta de s'approcher deux fois de la plage fut prise par les gardes du sultan d'Alger Hassan



Pacha. Découvert Cervantès fut alors mis sous surveillance. De retour dans son Pays après le rachat de sa liberté par le Trinitaire Juan Gil en 1580, il se consacrera à l'écriture jusqu'à sa mort en 1616.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 3/11/2026

ENTRE NOUS



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:44	12:33	15:28	17:51	19:14

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

DES EXPOSÉS SUR LES RÉSULTATS DU RECENSEMENT DU FONCIER ÉCONOMIQUE ET LE FINANCEMENT DES PROJETS UNIVERSITAIRES

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement, durant laquelle des exposés ont été présentés sur les résultats du recensement du foncier économique, l'état d'avancement des projets d'investissement, sur les mécanismes de financement des projets universitaires susceptibles d'être industrialisés et commercialisés, ainsi que sur le Plan national d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2035, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

"Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a présidé, ce mercredi 4 novembre, une réunion du Gouvernement. A l'entame de la réunion, le Gouvernement a passé en revue les résultats de l'opération de recensement du foncier

économique, l'état d'avancement des projets d'investissement et de la numérisation des données y afférentes.

A cette occasion, le Gouvernement a rappelé que le recensement du foncier économique s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de Monsieur le Président de la République concernant le lancement immédiat d'un recensement du foncier industriel du pays, ainsi que l'accélération de la numérisation de l'ensemble des opérations d'investissement avec les secteurs concernés, afin de les mettre à la disposition du Guichet unique.

A cet égard, cet examen des résultats vise à faire le bilan des mesures prises lors des réunions du Conseil interministériel en date du 10 et 13 septembre 2026, tenues avec la participation des walis par visioconférence, concernant l'opération de recensement du foncier selon sa nature.

L'objectif est d'établir une cartographie claire du foncier économique et de distinguer entre les nouveaux projets d'investissement



et les projets d'extension, afin d'accompagner les opérateurs économiques et de lever tous les obstacles auxquels ils sont confrontés.

Par la suite, le Gouvernement a entendu une communication sur les mécanismes de financement de projets universitaires industrialisables et commercialisables, innovés par les étudiants, visant à les accompagner et à les soutenir dans la concrétisation de leurs projets et idées innovants, ainsi que dans la création de leurs propres entreprises.

Ces mécanismes, qui s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Etat visant à valoriser les capacités d'innovation des étudiants, des diplômés et des doctorants, ont permis de financer près de 1.000 projets innovants, et ce, dans un écosystème complet dédié au financement de l'innovation et à la création de valeur ajoutée au sein du milieu universitaire, renforçant ainsi le rôle de l'université dans la diversification de l'économie nationale et la création de richesse.

Le Gouvernement a également entendu une communication sur le Plan national d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2035. Ce plan complète le document de "Contribution déterminée au niveau national" (CDN), soumis par l'Algérie aux instances des Nations Unies en juin dernier, et définit les orientations nécessaires pour déterminer les priorités nationales et mettre en œuvre les mesures d'adaptation au changement climatique, déployées par l'Etat pour renforcer la résilience nationale face aux effets de ce phénomène, tout en intégrant davantage l'adaptation dans les politiques publiques, dans le but de favoriser le développement durable. Enfin, et dans le cadre du renforcement des infrastructures sportives professionnelles, le Gouvernement a examiné les mesures opérationnelles relatives à la réalisation de complexes omnisports et de villages olympiques, en vue de promouvoir la pratique sportive et de renforcer les capacités nationales en matière d'organisation de grands événements sportifs".

RA

AUDIENCE AU PALAIS DU GOUVERNEMENT

LE PREMIER MINISTRE REÇOIT LE VICE-PRÉSIDENT DE LA BANQUE MONDIALE CHARGÉ DE LA RÉGION MENA

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a reçu mercredi, au Palais du Gouvernement, M. Ousmane Dione, vice-président de la Banque mondiale (BM), chargé de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette rencontre, les deux parties se sont félicitées "du niveau de coopération existant entre l'Algérie et la BM, notamment à travers les programmes d'appui technique et de renforcement des capacités proposés par cette institution financière internationale", précise le communiqué.

La rencontre a également permis de passer en revue "la dynamique économique et de développement accélérée que connaît l'Algérie, à la faveur des profondes réformes structurelles engagées par les pouvoirs publics, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que des ambitieux programmes d'investissement lancés et des projets structurants intégrés en cours de réalisation, visant à diversifier

l'économie nationale et à renforcer la contribution des secteurs productifs hors hydrocarbures, de manière à soutenir le processus de développement durable et à accroître l'attractivité de l'économie nationale", ajoute le communiqué.

RA

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 8 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ VIA LES FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Des tentatives d'introduction de plus de 8 (huit) quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc ont été mises en échec lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 28 octobre au 3 novembre de l'année en cours, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 28 octobre au 3 novembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 28 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 8 quintaux et 44 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 75.526 comprimés psychotropes ont été saisis et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires".

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Illizi, "des détachements de l'ANP ont arrêté 119 individus et saisi 26 véhicules, 165 groupes électrogènes, 88 marteaux-piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, 11 autres individus ont été appréhendés et un pistolet mitrailleur, 6 fusils de chasse, 16.921 litres de carburants, 11 tonnes de tabacs et 3 tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisis et ce, lors d'opérations distinctes", relève le bilan.

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 107 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 296 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

RA

DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES

KRIKOU EXAMINE LA QUESTION AVEC DES EXPERTS INTERNATIONAUX

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, s'est réunie avec plusieurs experts internationaux et des représentants d'instances et d'organisations internationales pour examiner les perspectives de coopération et l'échange d'expertises dans les domaines de la protection de l'environnement, et du développement durable, indique un communiqué du ministère. Ont pris part à cette rencontre, tenue mardi, des représentants du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), de la Banque mondiale (BM) et de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), aux côtés d'experts internationaux, précise la même source. Cette réunion a également été l'occasion d'évoquer les défis environnementaux et climatiques, d'exposer les expériences et expertises internationales, et d'examiner les voies et moyens de développer des solutions innovantes, notamment en matière de financement climatique et de gouvernance environnementale, afin de soutenir la mise en œuvre des programmes nationaux et de consolider le processus de développement durable, conclut le communiqué.

R.E